25e ANNÉE (3e SÉRIE) — Nº 38 — 17 SEPTEMBRE 1903
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

F. PERRIOT
Ancien supérieur du Grand Séminaire de Langres
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs avec le Supplément : L'Ami du Clergé Paroissial ; *de 10 francs sans le Supplément.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Bulletin d'Ecriture Sainte

Sommaire. — 1° Questions du jour : I. La Commission biblique : personnel, règlement, Bulletin. Léon XIII. — II. M. l'abbé Loisy. — III. Babylone et la Bible.
2° Recensions : IV. Le *Josué* du P. de Hummelauer (suite). — V. Le *Dictionnaire de la Bible.*
3° Notes bibliographiques : VI. Livres. — VII. Revues.

I

Le premier numéro du Bulletin était sous presse quand l'*Osservatore Romano* (1er février 1903) a publié la liste des 40 consulteurs de la **Commission biblique.** La plupart de mes lecteurs l'ont parcourue dans quelque quotidien catholique. Je pense néanmoins leur être agréable en mettant de nouveau ces noms sous leurs yeux. J'y joindrai quelques indications d'ordre surtout bibliographique, de nature à rendre, pour plusieurs, l'énumération plus instructive [1].

M. Fulcran-Grégoire Vigouroux, de la Congrégation de Saint-Sulpice, professeur d'Ecriture Sainte à l'Institut catholique de Paris. — Ce dernier titre a cessé d'être exact : la confiance du Saint-Père ayant appelé M. Vigouroux à l'office de secrétaire de la Commission, le docte Sulpicien a dû se fixer à Rome. M. Vigouroux est l'un des exégètes français les plus en vue. Il a publié divers ouvrages d'Ecriture Sainte, tous bien connus et dont les multiples éditions attestent à la fois le mérite et l'opportunité [2]. *Le Dictionnaire de la Bible* en cours de publication chez Letouzey et Ané (cf. *infra*, p. 853) achevait de le désigner au choix du Souverain Pontife. — Très érudit, fort au courant du mouvement des études bibliques, M. Vigouroux se rattache, par la tendance de ses œuvres, à l'école conservatrice.

Le R. P. David Fleming, vicaire général des Frères Mineurs. — Ce titre appartient pareillement au passé. Aux dernières élections le P. Fleming n'a pas été réélu vicaire général, parce qu'il doit, sur l'ordre du Pape, résider au Vatican et se vouer exclusivement aux travaux de la Commission. Il en est en effet le second secrétaire.

Le R. P. M.-Albert Lepidi, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Maître du Sacré Palais. — Le P. Lepidi, longtemps professeur à la Minerve, est bien connu par ses travaux philosophiques.

Le R. P. M.-Thomas Esser, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, secrétaire de la Congrégation de l'Index.

Mgr Antoine-Marie Ceriani, préfet de la Bibliothèque Ambrosienne. — Il s'est beaucoup occupé de la critique des versions syriaques de la Bible, et a donné notamment de la Syro-hexaplaire une édition fac-similé par la reproduction en photolithogravure du *Codex Ambrosianus*, ms. jacobite du VIe (?) ou VIIe siècle.

Le R. P. de Hummelauer, S. J. — Il est l'un des directeurs du *Cursus Sacræ Scripturæ* et a fait paraître jusqu'ici, dans cette publication, le Commentaire du *Pentateuque*, celui de *Josué*, des *Juges*, de *Ruth* et des deux *livres de Samuel*. — L'étude consacrée ici-même à son ouvrage sur *Josué* permet de se rendre compte de sa méthode et de ses tendances.

Mgr Thomas-Joseph Lamy, membre de la Société d'archéologie biblique de Londres, et professeur à l'Université de Louvain. — Egalement connu comme bibliste et comme syriacisant, le vénéré professeur de Louvain a publié, entre

[1] Ces notes ne visent point à une plénitude et à une acribie que rend difficiles l'isolement d'une ville de province.

[2] Manuel Biblique : *Ancien Testament.* Paris, Roger et Chernoviz, 11e éd., 1901, 2 in-12, 7 f. — *La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Egypte et en Assyrie.* Paris, Berche, 6e éd., 4 in-12, 16 f. — *Le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques modernes.* Paris, Berche, 2e éd., in-12, 4 f. — *Mélanges bibliques.* Paris, Berche, 2e éd., in-12, 4 f. — *Les Livres Saints et la critique rationaliste.* Paris, Roger, 5e éd., 5 in-12, 20 f. — *La Sainte Bible selon la Vulgate*, traduite en français par l'abbé Glaire, avec introductions, notes complémentaires et appendice par F. Vigouroux. Paris, Roger, 4e éd., 4 in-8, 26 fr. — *La Sainte Bible Polyglotte.* Paris, Roger, en voie de paraître, formera 8 vol. gr. in-8 raisin ; prix de souscription : 5 f. le vol. Le tome IV vient de paraître.

autres ouvrages, une *Introduction à la Sainte Ecriture*, un *Commentaire de la Genèse*, les *Hymnes et Sermons de saint Ephrem* [1].

Le docteur Othon BARDENHEWER, professeur d'exégèse à l'Université de Munich. — M. Bardenhewer est le directeur des *Biblische Studien*, où il a donné une dissertation sur le Nom de Marie [2] et un aperçu des divers Rapports, d'ordre plus ou moins scripturaire, présentés au Congrès de Munich, en 1900 [3]. On a pareillement de lui deux autres opuscules, l'un sur le Commentaire de saint Hippolyte de Rome touchant le livre de Daniel [4], l'autre sur Polychronius, frère de Théodore de Mopsueste et évêque d'Apamée [5]. Mais il est surtout connu comme auteur d'une excellente *Patrologie* [6] faisant partie de la *Bibliothèque théologique* d'Herder, et traduite librement en français par les PP. Godet et Verschaffel, de l'Oratoire [7]. Ce précis doit être développé dans un grand ouvrage, *Histoire de l'ancienne littérature ecclésiastique*, dont le premier volume a paru tout récemment [8]. — Le docteur Bardenhewer est, semble-t-il, l'un des chefs de l'école conservatrice allemande.

Le chanoine Jean MERCATI, de la Bibliothèque Vaticane. — M. Mercati fut longtemps attaché à l'Ambrosienne ; il eut la bonne fortune d'y découvrir en 1896 un fragment des Hexaples (une dizaine de Psaumes) [9]. Collaborateur à la *Revue Biblique*, il y a donné divers articles sur de récentes découvertes paléographiques : voir notamment avril 1902, p. 184-211.

Le P. Henri GISMONDI, S. J., professeur d'Ecriture Sainte à l'Université Grégorienne. — Il enseigne également aux élèves du Collège Romain les langues orientales. Il a publié une grammaire syriaque [10], un choix de poèmes extraits du *Jardin de Délices* de 'Abd-Yaṣû' as Sûbâwî, évêque de Nisibe [11], la seconde partie d'une ancienne traduction syriaque des *Vers iambiques* de saint Grégoire de Nazianze [1], et, dans un autre ordre, une dissertation sur les rapports entre la Bible et la philosophie grecque [2]. — Serait plutôt sympathique, bien qu'avec réserve, aux idées progressives.

Le P. Jean-Hyacinthe CERESETO, de l'Oratoire, membre du Collège théologique de Saint-Thomas, à Gênes. — On a de lui des *Institutions bibliques* comprenant une *Introduction générale à tous les livres de la Sainte Ecriture* [3], et une *Introduction spéciale au Pentateuque* [4]. Il vient de faire paraître des *Questions sur les auteurs et la date des Psaumes, des Proverbes et du Pentateuque* [5].

M. A. VAN HOONACKER, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université de Louvain. — Très connu par ses travaux sur la Restauration juive après la captivité [6], et auteur de l'hypothèse Néhémie-Esdras. Il a publié de plus : *Le sacerdoce lévitique dans la Loi et dans l'histoire* [7] et divers articles scripturaires, notamment dans la *Revue Biblique*. — Ses tendances le rattachent à l'école critique catholique.

Mgr Salvatore TALAMO, chanoine de la Basilique Vaticane. — Ancien préfet des études à l'Apollinaire, membre urbain de l'Académie de Saint-Thomas.

M. Charles P. GRANNAN, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université catholique de Washington. A fait paraître récemment des *Questions d'Ecriture Sainte*, traduites par l'abbé L. Collin [8].

Le docteur François KAULEN, professeur d'exégèse à l'Université de Bonn. — Mgr Kaulen est le représentant le plus autorisé de l'école conservatrice en Allemagne, où son *Introduction à la Sainte Ecriture* est devenue classique [9]. On a en outre de lui *Assyrie et Babylonie d'après les dernières découvertes* [10], — *Le récit biblique de la créa-*

[1] *Introductio in Sacram Scripturam*. Malines, 4e éd., 1886, 2 in-8. — *Commentarium in librum Geneseos*. Malines, 1883-1884, 2 gr. in-8. — *S. Ephræm Syri Hymni et Sermones*. Edidit, latinitate donavit, variis lectionibus instruxit, notis et prolegomenis illustravit Th.-J. Lamy. Malines, Dessain, 4 in-4°, 1882-1902.

[2] 1er fasc. du 1er vol., x-160 p., 3 f. 10.

[3] 1er et 2e fascic. du 6e vol., VIII-200 p., 5 f. 60.

[4] *Des Hl. Hippolytus von Rom Commentar zum Buche Daniel*. Fribourg-en-B., Herder, gr. in-8, IV-108 p., 2 f. 50.

[5] *Polychronius, Bruder... Ein Beitrag zur Geschichte der Exegese*. Gr. in-8°, x-160 p., 3 f. 15.

[6] *Patrologie*. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 2e éd. 1901, gr. in-8, x-703 p., 10 f.

[7] *Les Pères de l'Eglise, leur vie et leurs œuvres*. Paris, Bloud et Barral, 1899, 3 in-8, 12 f.

[8] *Geschichte der Altkirchlichen Literatur*. Erster Band : *Vom Ausgange des apostolischen Zeitalters bis zum Ende des zweiten Jahrhunderts*. Fribourg, Herder, 1902, in-8, XII-592 p., 12 f. 50.

[9] *D'un palimpsesto Ambrosiano continente i Salmi esapli*. Turin, 1896, in-8. — *Psalmorum hexaplorum reliquiæ e Codice rescripto Ambrosiano*. Rome, 1901, in-f°.

[10] *Linguæ Syriacæ Grammatica et Chrestomatiola*. Beyrouth, Imprimerie de l'Université. 1890, in-8, 180 p., 5 f.

[11] *Ebed-Jesu Sobensis Carmina Selecta ex Libro « Paradisus Eden. »* Beyrouth, *ibid.*, 1888, petit in-8, 125 p., 3 f.

[1] *Sancti Gregorii Theologi liber Carminum iambicorum, versio syriaca antiquissima e Cod. Vat. CV. Pars secunda*. Beyrouth, *ibid.*, 1896, in-8, IV-60 p., 5 f.

[2] *La Bibbia e la Sapienza greca. Studio storico-critico*. Rome, Typogr. de la Propagande, 1894, in-16, 54 p.

[3] Un vol. in-8, 6 f. 60.

[4] In-8, 9 f.

[5] *Tre classi di Dottori. Questioni...*, Monza, Typografia Artigianelli-Orfani, 1903, in-8, XVI-206 p.

[6] *Néhémie et Esdras*, nouvelle hypothèse sur la chronologie de l'époque de la Restauration juive. Louvain, 1890. — *Néhémie en l'an 20 d'Artaxerxès Ier. Esdras en l'an 7 d'Artaxercès II*. Gand, Emgelcke, 1892, in-8, 90 p. — *Zorobabel et le second temple*, Etude sur la chronologie des six premiers chapitres du livre d'Esdras. Emgelcke, 1892, in-8, 118 p. — *Nouvelles études sur la Restauration juive après l'exil de Babylone*. Paris, Leroux ; Louvain, Istas, 1896, in-8, VIII-313 p. — *Notes sur l'histoire de la Restauration juive après l'exil de Babylone. Revue Biblique*, 1901, p. 5-26, 175-199.

[7] Londres, Williams et Norgate ; Louvain, Istas, 1899, in-8, VIII-465 p.

[8] Paris, Lethielleux, in-12, 2 f. 50.

[9] *Einleitung in die Heilige Schrift. A. und N. T.* Fribourg, Herder, 4e éd., 1re partie 1897, 2e partie 1899, 3e partie 1899, gr. in-8, VI-700 pp., 10 f. 85.

[10] *Assyrien und Babylonien nach den neuesten Entdeckungen*. Fribourg, Herder, 5e éd. 1899, XVI-318 pp., 6 f. 25.

tion [1], — *Histoire de la Vulgate* [2], — *Manuel de la Vulgate* [3], — une *Explication du Livre de Jonas* [4], etc.

Le Docteur Louis SCHÆFER, professeur d'exégèse à l'Université de Breslau. — Membre du comité de direction des *Biblische Studien*, M. Schäfer fut longtemps professeur à l'Académie, maintenant Université, de Munster ; il a publié une partie des cours qu'il y professa sur les Epîtres de saint Paul [5]. De plus, on a de lui divers travaux ou opuscules sur la Chronologie Biblique dans ses rapports avec l'Egyptologie et l'Assyriologie, la Mère de Dieu dans la Sainte Ecriture, la mission de l'exégèse. Enfin, plus récemment (1898) il a fait paraître une *Introduction au Nouveau Testament* [6]. Le Docteur L. Schäfer vient d'accepter une chaire à la Faculté de théologie catholique récemment fondée à l'Université de Strasbourg.

Le T. R. P. Pierre-Ambroise AMELLI, de l'Ordre de Saint-Benoît, prieur de l'abbaye du Mont-Cassin. Un des collaborateurs aux *Studi Religiosi*. Il a publié récemment, d'après deux manuscrits du Mont-Cassin, un opuscule latin qu'il pense être le *Brevis subitusque tractatus beati Hieronymi de Seraphim* [7], et signalé, plus nouvellement encore, la plus ancienne version latine du livre de Baruch *(Codex Cavensis)*.

M. Robert F. CLARKE, du diocèse de Westminster. — Docteur en théologie, aumônier, au moins il y a quelques années, de St-Veronica's Retreat, Chiswick, près Londres.

Le T. R. P. Marie-Joseph LAGRANGE, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, professeur d'Ecriture Sainte au collège Saint-Etienne à Jérusalem. — L'ancien prieur de Saint-Etienne est demeuré l'âme de l'*Ecole pratique d'Etudes Bibliques*. Fondateur et directeur de la *Revue Biblique*, il a donné dans ce périodique de très nombreux articles ou recensions. Récemment il vient de publier presque coup sur coup 3 volumes : *Le livre des Juges*, *Etude sur les Religions Sémitiques*, *La méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament*. Je les ai déjà signalés. — Le P. Lagrange passe, à bon droit, comme le principal représentant en France de l'école critique modérée.

M. Humbert FRACASSINI, professeur d'Ecriture Sainte au séminaire de Pérouse. — Il est en même temps le recteur de cet établissement. Rédacteur aux *Studi Religiosi*, il a publié dans cette revue (1901) un travail remarquable sur *La critique des Evangiles au XIXe siècle* [1].

Le R. P. Rodolphe CORNELY, S. J. — Longtemps professeur au Collège Romain, directeur du *Cursus Sacræ Scripturæ*, il a donné dans cette publication l'Introduction tant générale que spéciale avec Compendium, le commentaire des Epîtres de saint Paul aux Romains, aux Corinthiens et aux Galates, le résumé synoptique de tous les livres de l'un et l'autre Testament [2]. — Sa haute valeur comme exégète et ses tendances conservatrices-libérales sont universellement connues.

Le Docteur Godefroy HOBERG, recteur de l'Université de Fribourg (Bade). — Membre du comité des *Biblische Studien*, il est le directeur de la *Literarische Rundschau* [3], où il défend nettement les principes de l'exégèse conservatrice. Il a publié : *Les Psaumes de la Vulgate* [4] ; — *La Genèse expliquée d'après le sens littéral* [5] ; — *Les progrès des sciences bibliques* [6] ; — *La plus ancienne* (?) *traduction latine du livre de Baruch* [7], — et un opuscule *Sur la méthode exégétique de saint Jérôme* [8].

M. Charles FOUARD, chanoine de Rouen, autrefois professeur d'Ecriture Sainte. — Tous les lecteurs connaissent l'œuvre, érudite et judicieuse, élégante et sobre, de M. Fouard sur *Les Origines de l'Eglise* [9].

Le R. P. Thomas WEIKERT, de l'Ordre de Saint-Benoît, professeur d'Ecriture Sainte au collège Saint-Anselme, à Rome.

Le R. P. Vincent SCHEIL, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes. — Le savant dominicain est un des assyriologues les plus en vue. Il a pris part officiellement à plusieurs missions scientifiques pour le compte de la

[1] *Der biblische Schöpfungsbericht.* Fribourg, Herder, 1902, in-8°, IV-94 pp., 1 f. 25.

[2] *Geschichte der Vulgata.* Mayence, Kirchheim, 1868, gr. in-8, 10 f.

[3] *Handbuch zur Vulgata.* Mayence, Kirchheim, 1870, in-12, 280 p.

[4] *Librum Jonæ prophetæ exposuit*, ibid., 1862, gr. in-8°, 1 f.

[5] *Die Bücher des Neuen Testaments erklärt.* — T. I. Die Briefe Pauli an die Thessalonicher und an die Galater. Münster, Aschendorff. 1890, in-8° de VIII-361 pp., 6 f. 90. — T. II. Der Brief Pauli an die Römer ; ibid., 1891, XII-419 pp., 8 f. 65.

[6] *Einleitung in das N. T.* Paderborn, Schöningh, 1898, in-8°, VIII-383 pp., 5 f. 50.

[7] *S. Hieronymi Stridonensis presbyteri Tractatus contra Origenem de visione Esaiæ...* Typographie du Mont-Cassin, 1901, in-8°, XXIV-24 pp.

[1] Tirage à part : *La critica dei Vangeli nel secolo XIX.* Florence, Vià Ricasoli, 21, 1 f.

[2] *Introductio generalis...* Paris, Lethielleux, 2e éd., in-8° carré, 12 f. — *Introductio specialis in singulos libros Veteris Testamenti ;* ibid., 2e éd., 2 in-8° carré, 18 f. — *Introductio specialis in singulos libros Novi Testamenti ;* ibid., 2e éd., in-8° carré, 12 f. — *Hist. et Crit. Introductionis... Compendium ;* ibid., 4e éd., in-8° carré, 8 f. — *Synopses omnium librorum sacrorum U. Testamenti ;* ibid., in-8 carré, 6 f. — *Synopses Psalmorum separatim editæ*, ibid., in-18, 0 f. 80.

[3] Mensuelle, Fribourg i. B., Herder, in-4° de 16 p. par n°. Abonnement : 11 f. 25.

[4] *Die Psalmen der Vulgata.* Fribourg, Herder, 1892, gr. in-8°, XXXII-390 pp., 10 f.

[5] *Die Genesis nach dem Literalsinn erklärt.* Ibid. 1899, gr. in-8°, L-416 pp., 11 f. 25.

[6] *Die Fortschritte der biblischen Wissenschaften...* Discours de Rectorat. Ibid., 2e éd. 1903, gr. in-8°, VI 30 pp., 1 f. 25.

[7] *Die älteste lateinische Ubersetzung des Buches Baruch*, dans les *Biblische Studien.* ibid. 2e éd. 1902, in-8°, VIII-92 pp., 3 f. 75.

[8] *De Sancti Hieronymi ratione interpretandi*, ibid., 1886, gr. in-8°, IV-40 pp., 1 f. 25.

[9] *La Vie de N.-S. Jésus-Christ.* Paris, Lecoffre, 6e éd., 2 in-8°, 14 f. — Le même ouvrage, 13e éd., 2 in-12, 8 f. — *Saint Pierre et les premières années du christianisme ;* ibid., 4e éd., in-8°, 7 f. 50. — Le même ouvrage, 7e éd., in-12, 4 f. — *Saint Paul, ses Missions*, ibid., 4e éd., in-8°, 7 f. 50. — Le même ouvrage, 7e éd., in-12, 4 f. — *Saint Paul, ses dernières années*, ibid., in-8°, 7 f. 50. — Le même ouvrage, 4e éd., in-12, 4 f.

France ou celui de la Turquie (notamment en Egypte, en Akkad, en Elam et Susiane) et a publié les résultats de ses travaux, soit dans des revues spéciales, soit en volumes séparés [1]. La campagne de Susiane (1897-1898, 1898-1899) dirigée par M. de Morgan a été particulièrement féconde en trouvailles épigraphiques. Le P. Scheil était chargé de la lecture et de l'interprétation des inscriptions. Parmi les textes exhumés et publiés se trouve le fameux code de Hammourabi auquel le nom de l'assyriologue français se trouve désormais attaché. Les rapports étroits qui rattachent à la Bible et aux destinées d'Israel la civilisation et l'histoire assyro-babyloniennes permettent de comprendre les services que le P. Scheil pourra rendre comme membre de la Commission Biblique.

Le chanoine Conrad GONFALONIERI, professeur d'Ecriture Sainte au séminaire archiépiscopal de Florence.

Le docteur Bernard SCHÆFER, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université de Vienne. — Autrefois professeur à l'Académie de Munster, M. B. Schäfer a publié divers ouvrages : sur l'*Ecclésiaste* [2], sur le *Cantique des Cantiques* [3], sur *les Antiquités religieuses de la Bible* [4], sur *la Bible et la Science* [5]. Récemment, à l'instigation de la Leogesellschaft, un comité d'édition s'est formé sous sa présidence en vue de faire paraître un commentaire succinct et scientifique des livres de l'Ancien Testament [6]. Le directeur s'est naturellement réservé l'explication du *Cantique* et de l'*Ecclésiaste*.

Mgr Alphonse LEGENDRE, doyen de la faculté théologique d'Angers, où il professe l'Ecriture Sainte. — Ancien élève de l'Université Grégorienne, docteur en théologie, autrefois professeur et sous-supérieur au séminaire du Mans, Mgr Legendre, camérier secret de Sa Sainteté, est l'un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire de la Bible* : la plupart des articles de géographie sont dus à sa plume.

Le R. P. Ferdinand PRAT, de la Société de Jésus. — N'a publié jusqu'à ce jour, à ma connaissance du moins, aucune œuvre de longue haleine. Il doit, paraît-il, donner sous peu le volume sur *Saint Paul* dans la collection préparée grâce à l'initiative des professeurs de l'Institut catholique de Paris. Depuis deux ans il collabore au *Dictionnaire de la Bible*, où ses articles ont été justement remarqués. Il en est de même de ceux publiés par lui dans la *Revue Biblique*, les *Etudes* des Pères Jésuites et tout récemment dans la *Civiltà* [1]. — Ancien professeur d'Ecriture Sainte en France, le P. Prat est maintenant fixé à Rome, où son influence s'exercera, semble-t-il, au profit du progrès résolu, mais prudent, en matière d'exégèse.

Mgr Constantin GUTBERLET, professeur à l'Université de Fulda. — Auteur d'un commentaire sur *le livre de la Sagesse* [2] et d'un autre, très connu, sur *le livre de Tobie* [3]. Il a publié, dans un autre ordre d'idées, une série de discours sur les questions brûlantes de la psychologie moderne, ouvrage dont la seconde édition vient de paraître [4].

Le docteur Paul VETTER, professeur d'exégèse à l'Université de Fribourg (Bade). — Membre du comité d'édition du *Commentaire* Viennois de *l'Ancien Testament* [5] et du comité de direction des *Biblische Studien*, M. Vetter a donné, dans cette dernière publication, une étude sur *La métrique du livre de Job* [6]. Il s'occupe aussi de littérature arménienne.

M. A. PŒLS, du diocèse de Ruremonde, docteur de Louvain. — La thèse de M. Pœls, fort remar-

[1] *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire*, Paris, Leroux. — *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. — Textes élamites-sémitiques*, Paris, Leroux, 1900 et suiv., en cours de publication.

[2] *Neue Untersuchungen über das Buch Koheleth.* Fribourg, Herder, 1870, gr. in-8, x-214 pages, 3 fr. 75.

[3] *Das hohe Lied*, Munster, 1876.

[4] *Die Religiosen Alterthümer der Bibel.* Munster, 1878.

[5] *Bibel und Wissenschaft*, 1881.

[6] *Kurzgefasster wissenschaftlicher Commentar zu den heiligen Schriften des Alten Testaments.* Vienne, Mayer et Cie. — L'explication d'Ezéchiel a paru en 1900, et depuis, celle de Jérémie et de Baruch.

[1] Cf. *Ami*, p. 185.

[2] *Das Buch des Weisheit übersetzt und erklärt.* Munster, 1874.

[3] *Das Buch Tobias übersetzt und erklärt.* Munster, 1877.

[4] *Der Kampf um die Seele.* Mayence, Kirchheim, 1903, 2 vol. gr. in-8 de VIII-308, IV-410 pages, 10 fr.

[5] *Kurzgef. wissensch. Comm. zu den heil. Schriften des A. T.* Cf. supra.

[6] *Die Metrik des Buches Job.* Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1897 (2e vol., 4e fascicule), gr. in-8°, x-82 pages, 2 fr. 85.

Cette étude est de caractère essentiellement inductif, et partant les lois formulées regardent spécialement le livre en cause ; toutefois, les principes fondamentaux ont une portée générale. On me permettra de les signaler ici : car je dois, dans le cours de ce même Bulletin, appeler l'attention sur d'autres systèmes de même ordre.

L'unité métrique est le verset, il constitue donc l'élément strophique et forme « le vers » au sens strict du mot. Chaque verset est partagé par des césures en incises, principales ou secondaires, en d'autres termes, en stiques ou hémistiches. Tout verset est au moins distique : en Job l'on rencontre dans chacun une ou deux césures principales, et partant, l'on y compte deux ou trois stiques, ceux-ci partagés par une césure secondaire. Les césures reposent sur un fondement logique. — La longueur de l'incise, et comme conséquence, celle du stique et du verset, se trouve réglée par l'accentuation. Chaque incise forme en effet un groupement tonique où le dernier accent principal est dominant ; elle constitue par là-même une mesure phonique, et ne saurait renfermer plus d'élévations toniques *(arsis)* qu'il n'est possible d'en associer, sans blesser l'euphonie, dans une même respiration, un même trait de voix. — Le rythme naît de l'observance des deux lois de la césure et de l'accentuation. Le rapprochement, dans l'unité du verset, d'incises de longueur analogue, se terminant chacune par un renforcement du ton, et se trouvant séparées d'ailleurs par des repos mesurés, suffit, suivant M. Vetter, à engendrer la proportion sensible constante qui forme le rythme strict. Ce rythme se trouve développé par le jeu varié des accents dans chaque incise (trois combinaisons principales dans Job). — Les vers (et par là, il faut entendre, on s'en souvient, des versets) sont habituellement groupés en strophes ; mais cette union n'est pas une règle absolue. La mesure des strophes peut varier. Cf. *op. cit.*, p. 1-2, 17-18, 22-25, 57-60.

quée, portait sur l'*Histoire du sanctuaire de l'Arche d'alliance* [1].

M. Louis-Claude FILLION, de la Congrégation de Saint-Sulpice. — Longtemps professeur au Grand Séminaire de Lyon, M. Fillion occupe, depuis plusieurs années, une des chaires d'exégèse à l'Institut catholique de Paris. Maintes fois l'*Ami du Clergé* a recommandé *La Sainte Bible commentée*, qui formera l'œuvre capitale de la vie du docte et modeste Sulpicien [2]. L'infatigable auteur a publié en outre — des *Essais d'Exégèse* [3], — trois *Atlas de la Bible (archéologique, d'histoire naturelle, géographique)* [4], — le Commentaire des quatre *Evangiles*, avec *Introduction générale*, et *Synopsis Evangelica* [5], — une brève *Traduction annotée* des mêmes *Evangiles* [6], — enfin le texte même de la Vulgate (avec division logique), tant pour la Bible entière que pour le Nouveau Testament séparé [7]. — L'œuvre entière de M. Fillion est pénétrée d'un esprit absolument conservateur.

M. Eugène MANGENOT, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Nancy. — Tout récemment M. Mangenot vient d'être choisi pour remplacer M. Vigouroux à l'Institut catholique de Paris. Il avait déjà succédé au regretté M. Vacant dans la direction du *Dictionnaire de Théologie catholique*. Il continue de donner une collaboration assidue au *Dictionnaire de la Bible*, et demeure chargé du Bulletin Scripturaire au *Polybiblion*. — Ses tendances sont plutôt conservatrices.

Le Docteur Hugues WEISS, professeur d'exégèse à l'Académie de Braunsberg. — Auteur de monographies scripturaires (Moïse, Judas Machabée). Il a publié de plus une exposition du Sermon sur la Montagne [8].

Le Docteur Emile-Romain TORIO, professeur au Séminaire de Palencia.

M. Henri LESÊTRE, chanoine de Paris. — Le vénérable curé de Saint-Etienne-du-Mont joint aux soucis du ministère pastoral une étonnante fécondité littéraire. Dans le domaine des études bibliques il a donné — plusieurs volumes de Commentaires dans la Bible dite de Lethielleux [9] et un abrégé d'Introduction en collaboration avec l'abbé Trochon [1], — de très nombreux articles dans le *Dictionnaire de la Bible*, — *Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son Saint Evangile* (œuvre aussi solide qu'édifiante, une des meilleures biographies de notre Sauveur que les prêtres puissent étudier et mettre entre les mains des fidèles) [2], — *La Sainte Eglise au siècle des Apôtres* [3], — *La clef des Evangiles* [4], — *L'Evangile d'après les quatre Evangélistes* [5]. — Au point de vue des tendances, l'orientation générale de M. Lesêtre semble être celle de M. Vigouroux.

Le Docteur François-H. DUSTERWALD, ancien directeur du *Collegium Albertinum*, à Cologne. — Auteur, à ma connaissance, de deux ouvrages, l'un sur le Chemin de la Croix [6], l'autre ayant pour titre : *Royaumes du monde et Royaume de Dieu* [7].

M. le chanoine CHAUVIN, ancien professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Laval. — Il est connu par un traité sur l'*Inspiration* [8] et par des *Leçons d'Introduction générale* [9]. Depuis quelques années, M. Chauvin a quitté sa chaire pour prendre la direction du Petit Séminaire de Mayenne ; mais il continue à s'occuper des questions bibliques, et rédige dans la *Science Catholique* le Bulletin Scripturaire. — La note des *Leçons d'Introd. génér.* est, dans les questions de principes, nettement conservatrice.

Le Révérend Père Joseph BALESTRI, des Ermites de Saint-Augustin. Ancien professeur d'Ecriture Sainte.

A cette liste de quarante membres, un nouveau nom est venu s'ajouter au courant du mois de mai dernier, celui du Révérend Père Jean GENOCCHI. Collaborateur aux *Studi Religiosi*, le P. Genocchi est l'auteur des Notes explicatives dans la récente édition des *Saints Evangiles* en italien [10], publiée à Rome pour répondre à la propagande protestante. — La marche en avant, mais prudente, compte dans la Commission un adhérent de plus.

[1] *De historia sanctuarii Arcæ fœderis. Diss. historico-critica.* Louvain et Leyde, 1897, 2 f.

[2] Paris, Letouzey et Ané, 1888-1901. Le huitième et dernier volume reste seul à paraître.

[3] Lyon, Delhomme et Briguet, 1884, in-12 de XI 354 p., 3 f. 50.

[4] Lyon, *ibid.* — *Arch.*, 2e édit. 1886. *Hist. Nat.*, 1884. *Géog.*, 1890. 20 f. le vol. ; les 3 ensemble, net, 40 f.

[5] Dans la *Bible* de Lethielleux. 6 vol. gr. in 8 de 570 p. (S. Mt., 3e éd., 13 f.) ; 229 p. (S. Mc., 3e éd., 5 f.) ; 420 p. (S. L., 3e éd., 9 f. 40) ; LIV-320 p. (S. J., 3e éd., 10 f. 50) ; 150 p. (Int., 2 f. 60) ; XX-140 p. (*Synopsis*, 3e éd., 3 f. 60).

[6] Letouzey, 6e éd., 1900, in-18 jésus de XVI-360 p., 1 f. 25.

[7] *Biblia sacra.* Paris, Letouzey, 5e éd., 1901, in-8° de 1400 p., 10 f. — *Novum Testamentum.* Ibid., 3e éd., 1901, in-32, VIII-544 p.

[8] *Moses und sein Volk.* Fribourg-i-B., Herder, 1885, gr. in-8, IV-162 p., 3 f. — *Judas Makkabæus. Ibid.*, 1897, gr. in-8, VIII-122 p., 2 f. 50. — *Die Bergpredigt Christi. Ibid.*, 1892, gr. in-8, VIII-112 p., 2 f. 25.

[9] *Le Livre de Job*, 272 p., 6 f. — *Les Psaumes* (double traduction), XCII-704 p., 16 f. 50. — *Les Proverbes*, 2e éd., 256 p., 5 f. 40. — *L'Ecclésiastique*, 2e éd., 300 p., 6 f. — *La Sagesse*, 2e éd., 152 p., 3 f. 80.

[1] *Introduction à l'étude de l'Ecriture Sainte.* Paris, Lethielleux, 3 in-8 écu, 10 f. 50.

[2] Paris, Lethielleux, deux éditions : 1 in-8 raisin, XII-596 p., 7 f. 50. — 2 in-12, 5 f. — Edition spéciale avec conditions de faveur pour distributions de prix.

[3] *Ibid.*, XII-670 p., 7 f. 50. — Edition spéciale *ut supra.*

[4] *Ibid.*, 1902. Voir plus bas.

[5] Voir plus bas.

[6] *Der heilige Kreuzweg zu Jerusalem und die Kreuzweg-Andacht.* Fribourg-i-B., Herder, 2e éd., 1886, in-12, IV-106 p., 0 f. 75.

[7] *Die Weltreiche und das Gottesreich nach den Weissagungen des Propheten Daniel. Ibid.*, 1890, gr. in-8, VIII-194 p.

[8] *L'Inspiration des divines Ecritures. Essai théologique et critique.* Paris, Lethielleux, 1897, in-8 écu, XVI-230 p., 3 f. 50.

[9] *Ibid.*, 1898, in-8 raisin, X-650 p. (de texte), 7 f. 50.

[10] *Santo Vangelo di N. S. G. C. e gli Atti degli Apostoli.* Nuova Traduzione italiana con note, in-16, 504 p. Typographie Vaticane, 1902, 0 f. 20 ! Excellente œuvre de vulgarisation. La préface est du P. Semeria, la traduction de Mgr Clementi.

J'ai signalé dans le dernier Bulletin la mort du cardinal Parocchi et traduit les regrets qu'elle est de nature à faire concevoir. La place laissée vide par ce décès dans la partie cardinalice de la Commission n'a point jusqu'à cette heure été remplie.

Les journaux romains ont publié au début du printemps le *règlement officiel* de la Commission. Voici la teneur intégrale de ce document ; je l'emprunte à la *Civiltà* (n° du 18 avril, p. 221-223).

But de la Commission. — La Commission des études d'Ecriture sainte a été instituée par l'autorité et par l'ordre de Notre Saint Père le pape Léon XIII, pour procurer l'observance fidèle et complète des règles et prescriptions contenues dans l'Encyclique *Providentissimus Deus* et dans la Lettre Apostolique *Vigilantiæ*. En conséquence, la Commission aura pour charge :

I. — De protéger et de défendre absolument l'intégrité de la foi catholique en matière biblique.

II. — De promouvoir, avec zèle et compétence, le progrès dans l'exposition ou exégèse des Livres divins ; l'on devra tenir compte de la règle de l'analogie de la foi, mais il faudra pareillement le faire des récentes découvertes des savants.

III. — D'interposer son jugement pour dirimer les controverses d'une gravité particulière qui pourraient s'élever entre savants catholiques.

IV. — De répondre aux consultations des catholiques du monde entier.

V. — De faire en sorte que la Bibliothèque Vaticane soit convenablement fournie des manuscrits et des livres que la matière réclame.

VI. — De publier des études sur l'Ecriture, suivant que le requéreront les circonstances.

VII. — Le Saint Père désirant expressément : 1° qu'un bulletin périodique d'Etudes bibliques soit publié à Rome ; 2° qu'un Institut spécial y soit créé pour approfondir, le plus possible, ces mêmes études ; — la Commission ne devra épargner aucun effort et aucune peine pour atteindre ce double objectif.

Charges de Leurs Eminences les Cardinaux faisant partie de la Commission. — I. — Les Cardinaux membres de la Commission se réuniront deux fois par mois, sauf le cas où des raisons spéciales rendraient nécessaire une plus grande fréquence de ces réunions. Elles auront lieu régulièrement le second et le quatrième dimanche de chaque mois.

II. — Les Cardinaux recevront un rapport sur l'assemblée des consulteurs, sur leurs avis ou *vota*. Ce rapport devra leur parvenir au moins huit jours avant la date normale de la réunion cardinalice, afin qu'ils puissent délibérer et décider, dans les questions qui leur sont proposées, après mûr examen et complète information.

III. — Il appartiendra aux Cardinaux de sanctionner ou de modifier les jugements des consulteurs, ou encore de renvoyer complètement les questions à ces mêmes consulteurs, afin que ceux-ci les étudient de nouveau. Les Cardinaux pourront également charger tel consulteur ou tel autre de faire son rapport sur un objet déterminé.

IV. — La mise à l'étude des questions regarde les Cardinaux. Les consulteurs pourront aussi les proposer, mais toujours avec l'assentiment préalable des Cardinaux.

V. — Les Cardinaux, après avoir entendu le Souverain Pontife, décideront sur quelles matières et pour quelle durée devra être appliquée la loi du secret pontifical.

VI. — Le secrétaire-rapporteur de la Commission exposera au Souverain Pontife les avis auxquels les Cardinaux se seront arrêtés à la suite de leurs délibérations. Le même secrétaire-rapporteur communiquera ensuite au Cardinal président de la Commission la décision du Pape.

VII. — Le catalogue des livres et manuscrits qui devront prendre place dans la partie de la Bibliothèque Vaticane réservée aux questions bibliques, sera soumis à l'approbation des Cardinaux.

VIII. — Rien ne pourra paraître dans le Bulletin périodique ou en d'autres publications, au nom de la Commission, sans la permission des Cardinaux.

IX. — Toutes les fois qu'il sera opportun d'adjoindre à la Commission de nouveaux consulteurs, les Cardinaux, après avoir pris l'avis des consulteurs en charge, proposeront au Souverain Pontife la liste des nouveaux candidats.

Office des Consulteurs dans la Commission. — I. — Les consulteurs en résidence à Rome se réuniront deux fois par mois. Le Cardinal président de la Commission fixera leurs réunions extraordinaires.

II. — Les consulteurs devront étudier avec soin les questions qui leur seront indiquées par les Cardinaux, spécialement lorsqu'il s'agira de questions très discutées entre catholiques. Ils feront connaître par écrit aux Cardinaux leur avis, en le motivant.

III. — Si la Commission est consultée sur quelque sujet, les consulteurs concourront avec les Cardinaux aux réponses à donner.

IV. — Quand les Cardinaux n'auront pas désigné préalablement celui ou ceux des consulteurs qui devront leur faire le rapport ou présenter un avis sur une question soumise au jugement de la Commission, les consulteurs pourront procéder eux-mêmes à cette nomination dans leurs réunions régulières. Les Cardinaux auront pourtant toujours le droit de provoquer sur le sujet en cause l'avis des autres membres de la Commission.

V. — Dans le cas où les Cardinaux et les consulteurs le jugeraient opportun, on pourra, pour des sujets tout à fait spéciaux, consulter un catholique particulièrement compétent dans une branche déterminée de la science.

VI. — Les secrétaires-rapporteurs *(consultores ab actis)* ne trancheront aucune question de leur propre autorité.

VII. — Les secrétaires-rapporteurs présideront les réunions des consulteurs.

VIII. — La partie de la Bibliothèque Vaticane affectée à la question biblique sera ouverte aux consulteurs aux jours et heures où la bibliothèque est régulièrement ouverte ; en dehors de ces jours et de ces heures, ils devront avoir une autorisation spéciale du Pape et s'entendre avec le préfet de la Bibliothèque.

IX. — Les consulteurs qui ne résident point à Rome donneront leur concours à la Commission, soit en répondant aux questions qui leur seront transmises, soit en faisant à la Commission d'utiles communications.

Le périodique. — I. — Le périodique sera soumis à la vigilance de la Commission ; mais rien ne pourra être considéré comme émanant de la Commission, si ce n'est ce qui en portera mention expresse.

II. — Les Cardinaux choisiront quelques-uns des consulteurs pour exercer, d'accord avec le Maître du Sacré-Palais, les fonctions de censeurs du périodique. Lorsqu'il s'agira d'une question de particulière importance, ou que les censeurs seront en désaccord sur quelque point, on devra en référer aux Cardinaux [1].

Conformément aux instructions de ce Règlement, la Commission s'est occupée de s'assurer

[1] Suit la liste des Cardinaux et des consulteurs, précédemment publiée.

un bulletin périodique. Au lieu de créer de toutes pièces un organe nouveau, elle a préféré traiter avec une publication existante. Si mes renseignements sont fidèles, — et j'ai d'excellentes raisons de le croire, — des pourparlers entamés avec la *Revue Biblique* ont abouti depuis plusieurs mois, et le traité a été signé vers le milieu d'avril. La *Revue* gardera son caractère scientifique et critique. Elle présentera ou non, suivant l'occurrence, un *bulletin officiel* renfermant les communications de la Commission. — L'exégèse française ne peut qu'être honorée de ce choix; la Direction de la *Revue Biblique* et l'*Ecole pratique d'Etudes bibliques* y verront à bon droit, sinon la consécration de toutes leurs idées, du moins un juste hommage rendu au dévouement plein d'abnégation et à l'infatigable énergie avec lesquels elles se sont efforcées de promouvoir le développement des études scripturaires.

Je ne saurais clore ces lignes sans déposer un hommage de vénération filiale, de gratitude respectueuse et de regrets émus devant la tombe du Pontife auquel l'exégèse doit l'Encyclique *Providentissimus* et la Lettre apostolique *Vigilantiæ studiique*. La création d'une Commission des études bibliques est l'un des derniers actes marquants du règne de Léon XIII; elle demeurera l'un des titres de gloire de son pontificat. En instituant ce nouvel organe du gouvernement des esprits, le grand Pape a montré une fois de plus sa sollicitude prudente pour les intérêts de l'Eglise et son intelligence pénétrante des souffrances ou des besoins des âmes. Il semble que cette préoccupation de la crise exégétique l'ait suivi jusqu'aux heures de sa lumineuse agonie, car c'est elle sans doute qui lui inspirait ce mot suprême au cardinal Satolli : « Eminence, je vous recommande la Commission biblique. »

II

Parmi les sujets qui vraisemblablement ont attiré l'attention de la Commission biblique, il n'est pas téméraire de citer le livre **L'Evangile et l'Eglise.** Que pensent cardinaux et consulteurs de l'ouvrage de M. Loisy? Ils ne l'ont pas fait savoir à titre officiel. Il est permis de le croire : la Commission, conformément aux instructions de son Règlement, aura confié à quelqu'un de ses membres, particulièrement préparé pour une mission de ce genre, le soin d'étudier à fond la question soulevée par cette publication retentissante. Un ouvrage d'inspiration différente, soumis à un contrôle préalable, indiquera sinon *la* route que *doit* suivre, du moins *une* voie dans laquelle *peut* marcher l'exégèse critique du Nouveau Testament. L'apparition plus ou moins prochaine d'un écrit de ce genre est plus qu'une simple conjecture. Il me paraît sage de l'attendre avant de revenir à fond sur ce sujet.

Le silence temporaire est d'ailleurs sans inconvénient. La condamnation de l'ouvrage par un certain nombre d'Ordinaires, plus encore le retrait qui en a été fait du commerce par M. Loisy, préviennent pour l'avenir les dangers que pourraient faire courir à des esprits insuffisamment armés une semblable lecture. — D'autre part, le volume ne pouvant être supposé aux mains des lecteurs, il faudrait désormais multiplier les extraits, si l'on voulait donner une appréciation motivée et présenter une réfutation loyale ; les citations abondantes seraient d'autant plus nécessaires que la pensée de M. Loisy est communément assez fuyante, et que nul ne peut se flatter de l'avoir sûrement saisie avec précision sous les nuances et le flou de l'expression. Une recension de ce genre n'irait pas sans inconvénient pour quelques intelligences. — Ceux qui, ayant lu le livre, auraient besoin d'un réactif, le trouveront facilement à leur portée dans quelqu'un des articles ou opuscules que le premier semestre de l'année a vu éclore sur ce sujet. Naturellement ce réactif sera plus ou moins énergique, parfois même assez anodin, suivant le caractère des publications.

J'ai déjà signalé deux études fort remarquables consacrées à *L'Evangile et l'Eglise* : l'une de Mgr Batiffol dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique* de Toulouse (janv. 03), l'autre du P. Léonce de Grandmaison dans les *Etudes* (20 janv. 03) : cf. *Ami*, p. 134. Voici quelques *indications bibliographiques* complémentaires : il va sans dire qu'elles sont loin d'épuiser la littérature du sujet.

La brochure de Mgr le Camus, annoncée en février, a paru chez Oudin, sous ce titre : *Vraie et fausse Exégèse, Lettre aux directeurs de mon Séminaire à propos du livre de M. Loisy « L'Evangile et l'Eglise »* (in-8 de 40 p., 1 f.).

Ont paru de même, sous la forme d'opuscules : — P. Bouvier : *L'Exégèse de M. Loisy. Les Doctrines, les Procédés.* (Paris, Retaux, 1903, in-8, 0 fr. 75). — Oger, ancien directeur au Grand Séminaire de Soissons : *Evangile et Evolution,* Simples remarques sur le livre de M. Loisy *L'Evangile et l'Eglise.* (Paris, Téqui, 1903; in-12 de xxii-48 p., 0 f. 50). Voir à son sujet *Ami*, couv. jaune, p. 126. — Domenico Palmieri, S. J. : *Osservazioni sulla recente opera « L'Evangile et l'Eglise » di Alfredo Loisy, Lettera ad Alfredo Bruno.* (Roma, Befani, 1903; in-16 de 96 p., 1 f., net 0 f. 80) [1].

Parmi les articles ou recensions consacrés à l'ouvrage par les diverses Revues, ou du moins motivés par son apparition, on peut noter :

Bulletin Critique, 1903, tome IX, pp. 41-51. Longue recension par A. Roussel. Formule à côté des éloges de nettes réserves.

Etudes, 20 février, tome 94, pp. 495-511. Article

[1] Voir touchant cet opuscule un article de la *Scuola cattolica,* avril 1903 : *Le osservazioni del P. Palmieri a Loisy.* Sacerd. Clino Crosta.

du P. BRUCKER : *La condamnation du livre de M. Loisy « L'Evangile et l'Eglise. »* Accentue dans le sens de la réprobation la note donnée par le P. de Grandmaison, 20 janv.

Etudes Franciscaines, mars, avril et juin 1903. Série d'articles du P. HILAIRE sur le livre en question et l'exégèse nouvelle.

Nouvelle Revue théologique, août 1903 : *Théologie et exégèse. Les erreurs de M. Alfred Loisy dans son livre « L'Evangile et l'Eglise. »*

Revue bénédictine, 1903, tome 20, pp. 203-209. Recension par DOM JANSSENS.

Revue Biblique, avril 1903, tome 12, pp. 292-313. Recension par le T. R. P. LAGRANGE. Rédigée à Rome, très développée, ferme de ton, fort remarquée. L'auteur s'est placé sur le terrain de la critique, où le livre de M. Loisy s'est volontairement renfermé. De larges extraits de cet article ont paru dans la *Revue du Clergé français*, 1er mai 1903.

Revue Thomiste, mars-avril 1903, tome XI, pages 70-88. Recension, de caractère doctrinal, par le R. P. PÈGUES.

Science catholique, mars 1903, pages 273-292. Article de M. le chanoine CHAUVIN traitant l'un des points sur lesquels le livre de M. Loisy paraît verser dans l'erreur. Il a pour titre : *La science humaine de Jésus et sa conscience messianique au regard de l'agnoétisme ancien et moderne.* — Avril 1903, pp. 369-392. Continuation de la même étude, sous une rubrique légèrement modifiée, conformément à l'aspect nouveau du travail : *La science humaine... au regard de la théologie et de l'histoire.* L'auteur demeure dans cet article sur le terrain de la théologie, se réservant d'aborder prochainement celui de l'histoire. — Juin 1903, pages 545-570. Article du P. FONTAINE, S. J. : *La méthode historique et le christianisme naturaliste.* Peut-on constituer une théologie biblique par les seuls procédés de la méthode historique, en faisant abstraction du surnaturel ? M. Loisy l'a tenté, et il a été victime de cette méthode critique. « Elle l'a conduit à bannir peu à peu le surnaturel des textes évangéliques eux-mêmes et à constituer, à la place de la religion révélée, un christianisme naturaliste qui en est la négation. »

Biblische Zeitschrift, tome I, pp. 207-208, quelques lignes seulement.

Zeitschrift für catholische Theologie, 1903, 2e trim., pp. 320-1. Brève mention au cours de l'article du P. FONCK sur *La vie et l'enseignement de Jésus dans la littérature du jour.* — 3e trimestre, pp. 491-508. *Evangile, Evolution et Eglise.* Cet article est le premier d'une série où le P. FONCK, S. J., déjà cité, se propose d'étudier « la méthode et les exposés de M. Loisy, en les mettant en regard de quelques hypothèses anciennes sur le prétendu épanouissement de l'Evangile du Christ en Evangile de l'Eglise. »

Civiltà cattolica, 21 mars 1903, série XVIII, vol. IX, pp. 713-717. *Le confutazioni del libro dell' Abate Loisy e i metodi di discussione.* L'article est du P. POLIDORI. Voir le sommaire dans l'analyse des Revues. — 2 mai 1903, tome X, pp. 319-323. *Di un'altra Critica dell'Esegesi dell'Abate Loisy.* Quelques pages du P. BRANDI, relevant le mérite de l'opuscule de M. Bouvier et appelant l'attention sur l'article du P. Lagrange et la ferme censure qui le termine.

Studi religiosi, janv.-fév. 1903, tome III, pp. 83-84. Simple aperçu. — L'article signé M. F. dans le fascicule de mars-avril ne traite, sous le titre *Nuovi studi sui Vangeli dell'Abate Loisy*, que des *Etudes Evangéliques* publiées pareillement l'année dernière par le professeur à l'Ecole des Hautes Etudes.

Si l'on veut entendre sur *L'Evangile et l'Eglise* une note nettement laudative, on lira la recension de M. GABRIEL MONOD dans la *Revue Historique*, mars-avril 1903, tome 81, pp. 342-346, ou celle de M. MAURICE VERNES dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 4 mai 1903, pp. 343-345. Ces éloges, sous des plumes protestantes, ne sont pas pour surprendre. Quelque attachement sincère que puisse professer de cœur pour l'Eglise catholique le chef de l'école critique avancée, sa méthode relève du libre examen et ses conclusions sont en fait rationalisantes.

Malheureusement M. Loisy paraît y demeurer fidèle. On aimerait à penser qu'après l'éclat produit par l'apparition de son livre, en face du scandale trop réel causé dans beaucoup d'âmes par la publication de cet ouvrage, l'auteur de *L'Evangile et l'Eglise* a repris son travail en sous-œuvre, sur de nouvelles bases, tout au moins qu'il a senti le besoin de se recueillir et de soumettre, dans le silence, ses idées à un nouveau contrôle, sous les lumières supérieures de la révélation objective et de l'enseignement ecclésiastique. Il n'en est rien, semble-t-il.

La plume de M. Loisy reste féconde. Tous les deux mois elle alimente pour une très large part la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses.* M. Loisy continue d'y donner, désormais sous son nom, la *Chronique biblique*[1]. Il y fait paraître de plus un Commentaire critique du *Discours sur la montagne.* Les points suivants ont été traités jusqu'à ce jour : 1. Mise en scène du discours ; 2. Les béatitudes ; 3. Le sel, la lumière (année et tome VIII, 1903 ; n° 2, mars-avril, pp. 97-132) ; 4. L'Evangile et la loi (n° 3, mai-juin, pp. 240-280) ; 5. Les bonnes œuvres ; 6. Le détachement (n° 4, juillet-août, pp. 336-370).

L'esprit de ce travail ne paraît pas différent de celui qui règne dans *L'Evangile et l'Eglise.*

La méthode demeure la même. Elle est, ou du moins entend être, strictement historique et critique ; du reste, la Revue en fait profession générale[2]. Partant, M. Loisy ne se met pas en peine

[1] Voir sur certains détails de cette chronique l'analyse des Revues, *infra.*

[2] Voir la note de la couverture, au premier verso.

de ce qu'a pu penser la tradition exégétique. L'interprétation reçue dans l'Eglise est un fait qu'il signale, explique, justifie même d'une certaine manière ; ce n'est pas une norme qui, dans une mesure variable, s'impose, au moins de façon négative, à son libre jugement. Celui-ci ne semble pas se croire lié davantage par la règle de l'analogie de la foi. Sous la plume de l'exégète criticiste, les Evangiles synoptiques cessent de nous offrir l'écho, plus ou moins étudié, d'un témoignage fidèle sur la vie et la doctrine du Sauveur : ils nous apparaissent plutôt, avec leurs couches documentaires, comme l'expression stratifiée des idées, préoccupations, sentiments et tendances de la conscience chrétienne dans les phases successives de son développement au cours du premier siècle.

Pour l'enseignement originel de Jésus, tel que le démêle dans ce discours la critique de M. Loisy, la même hantise l'obsède : celle de la parousie imminente ; la même pensée maîtresse le domine et le conditionne : l'idée d'un avènement prochain et total du royaume de Dieu. Pour le bien comprendre, c'est donc dans une perspective eschatologique immédiate qu'il convient de le placer.

D'où il suit nécessairement que l'Eglise a dû modifier cet enseignement pour l'adapter aux conditions d'une société durable ; mais elle l'a fait en demeurant fidèle à l'esprit de Jésus. On retrouve ici la théorie de M. Loisy sur l'évolution dans le christianisme, thèse fondamentale qui me semble donner la clef de son attitude comme de son œuvre.

Quelques citations ou résumés fidèles suffiront à légitimer ces remarques, dont la lecture suivie des articles montrerait au besoin la justesse.

Abordant la question de l'Evangile et de la Loi, M. Loisy écrit :

> Si l'énumération des béatitudes et le développement des comparaisons qui les suivent attestent un travail rédactionnel assez complexe, le discours sur la justice chrétienne, qui est la première partie principale de la Loi promulguée sur la montagne, n'est pas non plus une œuvre entièrement homogène ; sous son unité apparente on reconnaît une compilation, avec des retouches et des adaptations qui ont modifié la signification primitive des sentences. (P. 240).

Combien profonde est l'influence de ce travail de retouche, on en jugera de suite. Le principe énoncé en Mt., v, 17 : *Nolite putare quoniam veni solvere...* a pu être formulé par Jésus, mais non pas dans les termes de l'Evangéliste, ceux-ci supposant deux aperçus : exécution minutieuse de toutes les prescriptions légales, réalisation de prophéties expresses ou typiques, — l'un contraire, l'autre étranger à l'esprit général de l'enseignement du Sauveur. (Pp. 242-243). 18 dans sa teneur actuelle renferme sûrement l'idée d'un « accomplissement prophétique et typologique. » « Mais si telle est visiblement l'idée du rédacteur, elle est non moins visiblement adventice... L'évangéliste a donc voulu entendre de cette réalisation typologique ce qui avait été écrit de l'exactitude à remplir les prescriptions de la Loi. » (Pp. 244 et 245). Le verset suivant se rattache à ce sens originel de 18 : « il continue et explique ce qu'on vient de dire touchant l'intangibilité de la Loi, sans égard à la correction faite par l'évangéliste. » Il en est de même du verset 20. Quant à 21, il ramène l'idée du début, en la spiritualisant et en la mettant en rapport avec l'admission au royaume. C'est une liaison artificielle, œuvre de l'évangéliste, destinée à rattacher ce qui précède aux instructions particulières. Le rédacteur « a tiré (de la sorte) le meilleur parti possible d'un texte qu'il ne croyait pas devoir omettre et dont la signification réelle le déconcertait. » (Pp. 246-247). « Ce texte est antérieur à Matthieu, qui l'a trouvé dans sa source, où Luc le lisait pareillement. » « Tout le passage (17-20) n'en est pas moins étranger à l'enseignement du Sauveur et à la première rédaction du discours sur l'accomplissement de la Loi par l'Evangile. S'il ne correspond aucunement à l'attitude de Jésus à l'égard de la Loi, il correspond fort bien à celle des Judéochrétiens vis-à-vis de saint Paul. On a même dû penser à lui en écrivant que celui qui abrogera le moindre commandement sera le plus petit dans le royaume céleste. » (P. 247). Conclusion : « L'hypothèse la plus vraisemblable sur l'origine de ce morceau est qu'on l'aura introduit après coup, comme une sorte de glose antipaulinienne, dans la première rédaction du discours. » (P. 248).

A propos de Mt., v, 31, « la réflexion *sauf le cas d'infidélité*, qui a l'air d'une glose interpolée et qui détruit en partie la déclaration générale, a été parfaitement réfléchie. Elle autorise la répudiation de la femme, en cas d'adultère de celle-ci, et laisse clairement entendre que le mari offensé a le droit de contracter un autre mariage, tout comme il a celui de renvoyer la femme coupable... L'exégèse protestante défend l'interprétation des Grecs, qui est bien le sens naturel du passage, mais qui a aussi toute chance de n'être pas celui de Jésus. » (P. 261). L'étude du texte, comme le rapprochement avec les passages parallèles des deux autres synoptiques et avec saint Paul, montrent que cette exception est « une interpolation rédactionnelle. » (Pp. 261-3). « L'Eglise catholique, en refusant d'admettre aucun cas de divorce, a maintenu le principe établi par Jésus, et il importe assez peu qu'elle n'ait pu le faire qu'en sacrifiant le sens historique des passages où Matthieu traite la question. » (P. 264).

Sur le serment, « l'Eglise a fait fléchir la règle idéale établie par Jésus et l'a adaptée à un état de choses où l'application littérale du principe évangélique n'aurait pu se faire sans inconvénients. » (P. 268). — Il en est de même pour les conseils de renoncement et de charité, formulés dans les versets qui suivent. Ils « ont le même caractère absolu que les précédents. » « Avec la meilleure volonté d'observer la rigueur des préceptes

évangéliques, la tradition n'a pu garder fidèlement que leur esprit. Des prescriptions qui étaient en rapport avec la perspective d'un avènement prochain et total du règne de Dieu ont dû subir de nombreux correctifs dans l'application, pour s'adapter aux besoins d'une société durable et aux conditions réelles du développement humain. » (P. 280).

Les lecteurs se demanderont sans doute comment de semblables aperçus peuvent se concilier avec l'inspiration du texte canonique des Evangiles. Je renonce à le leur apprendre, ne le comprenant pas moi-même. Aussi bien M. Loisy ne paraît-il pas se mettre en peine de sauvegarder cet accord. Il envisage et traite le texte évangélique comme il ferait d'une rédaction purement humaine. Le procédé lui paraît sans doute exigé par les conditions de la méthode critico-historique, et celle-ci à son tour lui semble commandée par le caractère des auditeurs ou lecteurs auxquels s'adressent ses leçons et ses écrits. Mais encore!... Si le procédé purement rationnel ne part pas du lemme de l'inspiration, il peut et doit, sous une plume catholique, en respecter les exigences négatives. Ce procédé d'ailleurs a sans doute sa place marquée en apologétique; en exégèse il ne saurait être qu'accidentel, au moins à titre exclusif. L'Ecriture est parole de l'homme, et parfois on l'a trop oublié ; mais elle est aussi, elle est tout d'abord, et par essence, parole de Dieu. Comment prétendre en donner une explication adéquatement vraie, si l'on ne tient compte de cette double provenance? L'origine divine des Evangiles est un fait contingent dont le témoignage peut révéler sûrement l'existence. Le fait est surnaturel, c'est vrai ; le témoignage, pour offrir une garantie certaine, doit être divin ; n'importe, la provenance inspirée n'est pas pour cela soustraite au domaine de l'histoire. Dès lors toute méthode historique, vraiment digne de ce nom, ne saurait en faire abstraction; elle s'expose autrement à des résultats incomplets ou faux. Qu'avant d'admettre ce fait, elle en demande la preuve soit directe, soit médiate, qu'elle se montre même exigeante : à la bonne heure. Mais le fait établi, admis, il en faut tenir compte, rechercher et reconnaître les effets. Bref, une exégèse *intégralement historique* ne saurait demeurer de parti pris exclusivement rationnelle : elle doit nécessairement sortir des limites de l'investigation strictement naturelle et demander des lumières à la Révélation.

III

Nous avons eu, durant ce premier semestre, dans la France intellectuelle et religieuse, la question Loisy ; en Allemagne, depuis un an et demi, assyriologues, critiques, théologiens sont aux prises à propos des rapports entre la Bible et la civilisation Babylonienne, et dans ce débat, on a vu, non sans quelque surprise, la politique intervenir, avec l'une de ses personnalités les plus marquantes. Les mots de **Babel** et de **Bibel** ne cessent de se croiser, de se lier et de s'opposer sous toutes les formes : *Babel und Bibel* [1], *Bibel und Babel* [2], *Bibel contra Babel und Bibel* [3], *Bibel und Babel oder Babel und Bibel?* [4], *Babel und Bibel oder Babel contra Bibel?* [5], etc., chaque formule visant à synthétiser une idée ou à caractériser une tendance. Nos voisins d'outre-Rhin ont désormais le *Kampf um Bibel und Babel* [6], le *Babel-Bibel-Streit* [7] que d'aucuns s'efforcent en vain de pacifier, *Friede für Babel und Bibel* [8]. Dans ces appels contradictoires, « Babel ici, Bibel là, » *Hie Babel-Hie Bibel* [9], l'opinion publique finit par avoir peine à se reconnaître et les malicieux déclarent irrévérencieusement qu'on est en pleine tour de Babel.

A vrai dire, le débat est, jusqu'à ce jour, resté à peu près circonscrit à l'Allemagne, bien que des échos en soient allés en Angleterre, en France, en Italie. La *Civiltà* n'a pas pensé devoir en entretenir ses lecteurs, « ne les croyant pas si délicats et petits enfants qu'ils aient besoin d'ouvrir les parapluies dès qu'il pleut à Berlin. » (18 av. 03, X, 18, p. 155). L'*Ami* pourrait en dire autant. De fait, les discours de Delitzsch ne contiennent au point de vue scientifique rien de particulièrement fort ou de bien nouveau. *Babel und Bibel, Fabel und Fibel,* a dit non sans esprit M. Oppert. Fables ou premiers éléments, le contenu de ces conférences eût laissé le public assez insensible, n'eût été la présence de l'empereur ou du couple impérial aux séances de la *Deutsche Orient-Gesellschaft,* et la lettre retentissante de Guillaume II à l'amiral Hollmann. Par suite de ces circonstances, l'opinion a été si vivement saisie que les lecteurs me sauront gré, je pense, de leur donner une idée sommaire de la question.

Voici l'exposé des faits [10].

Depuis quelques années, les Allemands sont descendus activement, pour l'Orient non Palestinien, du domaine des études spéculatives dans celui des investigations pratiques [11]. Deux sociétés

[1] Delitzsch.
[2] König.
[3] Bonnes.
[4] Döller.
[5] Rosenthal.
[6] Oettli, A. Jeremias, Wolck.
[7] Kittel.
[8] Giesebrecht.
[9] Klausner.
[10] Cf. *Revue biblique,* juillet 02, p. 456; janvier 03, p. 125-128; avril 03, p. 334-336; juillet 03, p. 486-488. — *Etudes,* 20 mars 03, p. 782-785. — *Ami,* 03, p. 500. — *Biblische Zeitschrift,* 03, p. 99-100; p. 321-324. — *Litterarische Rundschau,* 03, col. 65-66; 253. — *Studi religiosi,* 03, p. 212-215, 310-312, 314. — *Expository Times,* janv., fév., mars 03, vol. XIV, p. 160-161, 240, 268. — Döller, *Bibel und Babel oder Babel und Bibel,* spéc. 2-4. — Les éléments de cette notice sont pris à ces différentes sources : je me suis borné à les coordonner, non sans quelque légère incertitude pour l'un ou l'autre point de détail.
[11] Leur zèle s'y exerce depuis plus longtemps pour la Terre-Sainte, sous l'impulsion du *Deutsche Palästina-Verein.*

sont à la tête du mouvement : celle de l'Asie antérieure, *Vorderasiatische Gesellschaft*, et celle de l'Orient, *Deutsche Orient-Gesellschaft*. La première a pour organe de vulgarisation *Der Alte Orient*, qui paraît depuis 1899 chez Hinrichs, à Leipzig [1]. La seconde fait paraître à la même librairie des publications scientifiques, *Wissenschaftliche Veræffentlichungen* [2]. Placée sous la protection officielle de Sa Majesté l'empereur, l'*Orient-Gesellschaft* fait appel à toutes les bonnes volontés sans distinction de croyance, et de fait elle a trouvé des adhérents dans les milieux catholiques. Des fouilles sont poursuivies pour son compte sur les ruines de l'ancienne Babylone.

On conçoit sans peine que le meilleur moyen de délier les cordons de bourse en faveur d'une œuvre soit d'en montrer l'importance. D'où désir naturel dans l'*Orient-Gesellschaft* de faire... valoir — oserai-je dire mousser légèrement — aux yeux du grand public les résultats des travaux poursuivis en Babylonie. C'est à M. Friedrich Delitzsch que fut confiée cette mission. Fils du célèbre Franz Delitzsch, l'hébraïsant consommé, l'exégète érudit et fécond, longtemps chef de l'école orthodoxe allemande, M. Fried. D. s'est acquis lui-même une notoriété universelle pour sa compétence singulière en Assyriologie. Après l'avoir enseignée à Leipzig, à Breslau, il la professe maintenant à l'Université de Berlin. Il a donné, pour la langue assyrienne, une grammaire, un dictionnaire et une chrestomathie qui sont d'un usage très répandu [3]. Il dirige avec Paul Haupt la publication de l'*Assyriologische Bibliothek* et des *Beiträge zur Assyriologie* [4]. Il est, je crois, directeur de la *Vorderasiatische Gesellschaft* et membre du comité de la *Deutsche Orient-Gesellschaft*. C'était, on le voit, l'homme de la situation. Par ailleurs, on concevra sans peine que le culte assidu et exclusif d'une spécialité ait pu développer chez lui, pour l'objet de ses études favorites, un penchant instinctif au grossissement ou à l'illusion.

Donc le 13 janvier 1902, dans la *Singakademie*, à Berlin, le professeur Delitzsch donnait une conférence d'apparat sur les résultats des découvertes assyro-babyloniennes. L'empereur honorait l'assemblée de sa présence. Non content de cette marque de faveur, il témoignait le désir que le discours fût reproduit par son auteur devant un auditoire de choix au palais impérial. Ce qui eut lieu le 1er février. Quelque temps après, le conférencier partait pour l'Orient aux frais du monarque.

Le discours cependant avait paru en brochure chez Hinrichs sous ce titre à effet : *Babylone et la Bible, Babel und Bibel. Ein Vortrag von Fr. Delitzsch.* (Mit 50 Abbildungen, 2 fr. 50). Au fond cette plaquette illustrée ne contenait rien de vraiment saillant. Les faits allégués étaient connus ; les textes ou lectures invoqués avaient été déjà signalés ; les rapprochements avec la Bible n'offraient pas non plus de nouveauté, sinon dans leur groupement et l'esprit qui paraissait les inspirer. Du reste, cette absence d'inédit n'était pas pour surprendre dans une œuvre de vulgarisation. Bref, comme je l'ai fait observer déjà, l'opuscule n'eût pas été remarqué sans le prestige jeté sur la conférence et sur le conférencier par les attentions de la faveur impériale. Attirée par cette auréole, la presse s'empara du factum, le reproduisit, le commenta. L'attention, mise en éveil, découvrit sans trop de peine dans *Babel und Bibel* un parti pris instinctif ou raisonné de glorifier Babylone au dépens d'Israël, la littérature cunéiforme au détriment des livres sacrés. Non seulement la Bible aurait emprunté aux traditions et documents de l'Assyrie et de la Chaldée son récit des origines, mais elle aurait pris également à cette civilisation étrangère ses conceptions religieuses, sur la chute primitive, la vie d'outre-tombe, l'existence d'esprits bons et méchants, ainsi que la loi du sabbat et une certaine partie de ses prescriptions rituelles. Il n'est pas jusqu'au monothéisme qui aurait fleuri antérieurement sur les bords de l'Euphrate et qu'Israël en aurait importé avec le nom même de Yahwèh.

La thèse, indiquée plus que développée, fit sensation. Elle provoqua dans les cercles théologiques une levée de boucliers, et les assyriologues eux-mêmes descendirent dans la mêlée.

A son retour d'Orient, Delitzsch put se rendre compte personnellement de l'émoi causé par sa brochure et de l'opposition vive, parfois violente, que ses vues rencontraient. Piqué au jeu, loin d'atténuer ses déclarations premières, il crut devoir les affirmer de nouveau et enchérir sur elles : l'occasion se présenta bientôt de le faire avec éclat. Au cours de janvier 1903, il fut appelé à donner une nouvelle conférence pour l'*Orient-Gesellschaft*. Guillaume II y assistait en compagnie de l'impératrice. F. D. devait rendre compte de son voyage et de l'état présent des découvertes. Mais quittant ce terrain spécial, il fit dans celui de la théologie une incursion plutôt agressive. La plus grande erreur de l'esprit humain aurait été de croire que la Bible est une révélation personnelle de Dieu. Cette manière de voir serait contredite par le contenu de l'Ecriture : Job renfermant des passages qui confinent au blasphème, et le Cantique des tirades qui célèbrent la volupté. La révélation du bien, tout homme la trouverait en lui-même, et pas ne serait besoin d'une autre.

[1] Comprend chaque année quatre fascicules de teneur légèrement variable, et forme un vol. in-8 de quelque 140 pages, 2 fr. 50.

[2] Trois fascicules avaient vu le jour l'année dernière, sans compter deux circulaires, l'une de Fr. Delitzsch, l'autre de Meissner.

[3] *Assyrische Grammatik mit Paradigmen Uebungsstücken Glossar und Litteratur*, Berlin, Reuther, 1889, XVI-364-80 p., 15 fr., dans la *Porta Linguarum Orientalium*. — *Assyrisches Handwörterbuch*, Leipzig, Hinrichs, 1896, in-4°, XX-730 p., 58 fr. environ.— *Assyrische Lesestücke*, Leipzig, Hinrichs, 4e édit., 1900, in-4°, XII-194 p., 22 fr. 50.

[4] Leipzig, Hinrichs.

L'écho de ces affirmations audacieuses fut porté au public par la presse. Du reste, la conférence parut ensuite imprimée, à la *Deutsche Verlagsanstallt* de Stuttgard (in-8 de 48 p., 2 f. 50). Dans les milieux croyants, l'émotion fut naturellement très vive et tourna au scandale.

La sortie de Delitzsch contre la Bible avait dû blesser dans Guillaume II les sentiments du piétiste. D'autre part le monarque, chef suprême de l'Eglise évangélique et souverain de millions de catholiques, se trouvait placé, en face de ses sujets, en assez fâcheuse posture par l'incartade du conférencier officiel, honoré des prévenances multiples de sa faveur. L'empereur voulut dégager sa responsabilité. Il le fit, à sa façon, avec une certaine mise en scène théâtrale. Une lettre parut, en date du 15 février 1903, sous la signature : « Guillaume, empereur et roi. » Adressée à l'amiral Hollmann, en qualité de membre du comité directeur de la *Deutsche Orient-Gesellschaft*, elle était en fait destinée à l'Allemagne.

La première partie est une protestation contre la conduite de Delitzsch. Le conférencier devait demeurer dans le domaine de l'assyriologie et de l'histoire. Il est coupable d'en être sorti pour exposer devant un public profane des théories religieuses subjectives et troublantes.

Suit une sorte de profession de foi. Guillaume II commence par proclamer l'indépendance radicale de la religion par rapport à la science : elle n'est pas le produit de cette dernière, mais un épanchement du cœur et de la nature de l'homme en sa tendance vers Dieu. L'empereur distingue ensuite deux espèces de révélation : l'une « continue, relativement historique » ; l'autre « purement religieuse, ordonnée à la manifestation du Messie. » — Dans la première, Dieu se manifeste à ses créatures par les hommes de génie dont l'action influe sur les destinées de l'humanité, tels : Hammourabi, Moïse, Abraham, Homère, Charlemagne, Luther, Shakespeare, Gœthe, Kant, l'empereur Guillaume le Grand. — La seconde sorte de révélation commence avec Abraham, qui implante dans sa race l'idée monothéiste. Moïse l'inculque de nouveau et plus fortement ; elle est développée par « les prophètes et les psalmistes » jusqu'au jour où, le Christ apparaissant, Dieu est devenu homme. Depuis lors, « nous sentons son feu brûler en nous, » ses plaies sont notre force, son intercession nous sauve. — Cette révélation a la Bible pour canal, encore qu'elle s'y trouve mêlée à des éléments d'origine humaine. L'Ecriture demeure en substance inspirée et divine, et partant la source où les hommes doivent continuer de chercher la vraie forme de l'enseignement religieux [1].

Cette lettre fait plus d'honneur aux sentiments personnels de son auteur qu'à la théologie impériale. On a justement relevé le manque de clarté et de précision dans les formules de la profession de foi par laquelle l'épître se termine. A coup sûr, ni l'écrit, ni même l'acte, surtout placés en leur cadre historique, ne méritaient les éloges dithyrambiques que telle plume leur a consacrés dans une feuille du boulevard. Ce qui est certain, c'est que loin de clore le débat suscité par les conférences de Delitzsch, elle se vit elle-même discutée, notamment par Harnack dans les *Preussische Jahrbücher* (nº de mars, p. 584-589).

La polémique n'a donc pas cessé. Chaque mois continue de voir éclore soit de nouvelles brochures, soit des rééditions corrigées et augmentées des anciennes. Je ne saurais donner ici un aperçu complet de la littérature du sujet. On la trouvera esquissée notamment dans les articles de la *Biblische Zeitschrift*. Il suffira de quelques indications.

En juillet 1903, la librairie Hinrichs annonçait une 4e édition — naturellement revue et corrigée — de la première Conférence de Delitzsch (51e à 55e mille). En face, le *Bibel und Babel* de Kœnig, principal manifeste de la critique conservatrice, en était naguère à sa 10e édition (in-8, Berlin, Warneck, 1 fr.) ; ce n'est pas, du reste, le seul écrit du professeur de Bonn sur la matière. Kittel a donné pareillement plusieurs articles ou brochures : l'une de ces dernières, *Les fouilles Babyloniennes et l'histoire primitive biblique*, a déjà été rééditée plusieurs fois (Leipzig, Deichert, in-8, 44 p., 1 fr.). Il en est de même des opuscules d'Oettli, Klaussner, Rosenthal. (Voir titres *supra*, p. 842). Sont également descendus dans la lice, des critiques ou théologiens comme Budde, *Der Alte Testament und die Ausgrabungen*, Giessen, Ricker, 1 fr. ; — Giesebrecht, *Friede für Bab. u. B.*, Kœnisberg, Thomas, in-8, 62 p., 1 fr. 20 ; — Gunkel, *Israel und Babylonien*, Gœttingen, Vandenhœck, in-12, 48 p. ; — Harnack (cf. sup.) ; — des assyriologues, comme Hilprecht, *Die Ausgrabungen in Bel-Tempel zu Nippur*, Leip. Hinr. 1903, in-8, 77 p. ; *Explorations in Bible Lands*, Edimbourg, Clark, in-8, 900 p., 15 fr. 75 ; — Hommel, *Die altorientalischen Denkmäler und das Alte Testament*, Berlin, Deutsche Or-Mis., in-8, 38 p., 1 fr. 25 ; — Jensen, dans la *Christliche Welt* ; — A. Jeremias, *Im Kampfe um Bab. u. B.*, Leip. Hinrichs, 3e éd., in-8, 45 p., 0 fr. 60 ; — Winckler, *Die Babylonische Kultur...*, Leip. Hinr., 1 fr. ; — Zimmern, *Biblische und Babylonische Urgeschichte*, ib., 0 fr. 75. La note de ces divers écrits varie ; mais d'une façon générale elle est plutôt hostile à Delitzsch, dont la seconde conférence est particulièrement censurée. Le professeur de Berlin se propose de donner à tous ses adversaires une réplique définitive, quand la poussière de la mêlée sera un peu tombée. Cette troisième conférence mettra-t-elle fin au débat, l'on en peut douter.

Les catholiques, même en Allemagne, n'ont pas pris à la discussion une part très vive. Les ques-

[1] Cf. spéc. *Studi religiosi*, 214, et *Revue Biblique*, 03, p. 335. Quelques lignes de cette dernière ont été transcrites littéralement.

tions de personnes et de politique religieuse mêlées au débat n'avaient pas à les passionner beaucoup. Les deux meilleures publications parues outre-Rhin semblent être : la brochure de Dœller, déjà signalée (reproduction d'une conférence faite le 1er déc. à la *Leogesellschaft* à Vienne. On lui a reproché d'accorder trop peu à Babylone. Cf. *B. Z.*, p. 323), et les articles de P. Keil dans le *Pastor Bonus* de Trèves (oct., nov., déc. 1902) tirés ensuite à part à la Paulinus-Druckerei (Trèves, 1903, in-8 de 78 p., 1 fr. 25). — L'article de Hehn, dans la *Kœlnische Volkszeitung*, est plus sympathique à Del., ce qui ne surprendra pas sous la plume d'un ancien élève du Maître. Le même auteur fait paraître en ce moment chez Hinrichs une étude comparée sur *La conception du Péché et de la Rédemption dans la Bible et à Babylone* [1].

En France on peut signaler l'opuscule de M. Ermoni, *La Bible et l'Assyriologie* (Paris, Bloud, 1902, in-12, 64 p., coll. *Science et Religion*). Il se rapporte d'ailleurs plus à l'objet en litige qu'au débat lui-même, auquel il demeure étranger. J'ai déjà appelé l'attention sur les articles du P. Condamin, S. J., en voie de publication dans les *Etudes*, sous le même titre : *La Bible et l'Assyriologie*. Le dernier paru, 20 mars 1903, contient quelques pages sur le *Kampf um Babel und Bibel*, et compare ensuite, « chez les Hébreux et les Babyloniens, les sentiments exprimés dans les hymnes, prières et oracles. » La note en paraît très mesurée.

La découverte du Code d'Hammourabi, son déchiffrement et sa publication par le R. P. Scheil (*Textes Elamites-Sémitiques*, 2e série ; Paris, Leroux, in-4° de 200 p., 20 planches h. t.) ont versé un élément nouveau et des plus importants dans la controverse générale sur les rapports des deux civilisations hébraïque et babylonienne. Cette Loi du XXIVe (?) XVIIIe ou XXIIe (?) siècle est d'ores et déjà fameuse. Elle a sa littérature particulière déjà fort riche. Chaque revue, presque chaque journal important, y est allé de son article. Parmi les travaux de mérite particulier, je signalerai : — la traduction en anglais par Jones, *The oldest code of laws in the world*, Edimbourg, Clark, 1903, in-8°, 1 fr. 85 ; — celle en allemand par Winckler H., *Die Gesetze Hammurabis...*, Hinrichs, 2e édit. 1903, in-8° de 44 p., 0 fr. 75 (extrait de *Der Alte Orient)* ; — celle en italien par Mari Fr., *Il codice di Hammurabi e la Bibbia*, Rome, Desclée, 1903, in-8 de 76 p. ; — les travaux de Jeremias, d'Oettli et celui de Grimme, prof. à Fribourg (Suisse), *Das Ges. Chamm. und Moses*, Cologne, Bachem, 1903, in-8 de 45 p.

Le parallèle entre les deux législateurs, hébreu et babylonien, n'a fait jusqu'à ce jour que grandir Moïse et affermir, aux yeux d'une saine critique, l'historicité de son œuvre.

[1] *Sünde und Erlœsung nach biblischer und babylonischer Anschauung*. Leip. Hinr., env. 3 fr. 10.

On peut légitimement espérer pour l'ensemble de la Bible un résultat du même genre, comme conséquence finale des découvertes du présent et de l'avenir dans les plaines de l'Assyrie, de la Chaldée ou de la Susiane. Il reste toutefois que les résultats des fouilles, en multipliant les points de contact entre l'Ecriture et l'Assyriologie, imposent aux exégètes à l'égard de cette science, des devoirs nouveaux. On les trouvera sobrement résumés dans un article du Dr Nikel, de Breslau, publié au cours des deux premiers fascicules de la *Biblische Zeitschrift : Die Aufgaben der Exegese gegenüber der Assyriologie. (B. Z.*, p. 32-42 ; 113-128).

IV

Ces devoirs, on n'a pas à craindre de les voir méconnaître par le R. P. de Hummelauer, surtout en ce qui regarde l'exacte information. Le docte Jésuite a en effet l'œil ouvert sur toutes les découvertes, et ne manque pas d'en enregistrer les résultats. C'est l'un des mérites de son récent *Commentaire sur Josué* [1], auquel, après une trop longue attente, nous pouvons enfin revenir.

La *5me Section*, de beaucoup la plus étendue, traite des Sources du livre de Josué.

Le P. de H. soumet d'abord à l'examen les conclusions de l'Ecole critique. — Suivant cette dernière, le livre de Josué se rattache intimement à ceux de la Loi dont il est le complément inséparable. Avec eux il ne forme qu'une seule œuvre définitive, et à l'ancienne expression collective il convient de substituer celle d'*Hexateuque*. Josué révèle en effet une contexture de narration analogue à celle de la Thôrâh ; le même auteur a dû retracer les engagements divins et leur premier accomplissement dans la Terre Promise ; enfin l'unité de rédaction se trahit par l'emploi similaire de sources identiques.

Le nom d'Hexateuque ne répugne pas absolument au P. de H. ; mais il ne forme point à ses yeux la désignation adéquate d'une œuvre unique, et il ne saurait impliquer autre chose qu'un certain rapport de continuité entre le livre de Josué et ceux de Moïse, tant au point de vue du sujet traité que de l'utilisation des sources.

Quant aux raisons alléguées, on peut relever dans la première l'absence de nécessité logique (le seul fait de la pluralité des sources dans deux livres n'impliquant point pour ceux-ci l'unité littéraire), dans la seconde un défaut identique, sans parler de la gratuité du lemme (n'étant aucunement établi que l'auteur du Pentateuque ait eu en vue de montrer l'accomplissement de toutes les promesses faites aux patriarches).

Le 3e argument appelle plus d'insistance. Retrouve-t-on dans Josué, D, P et JE, sources

[1] Voir *Ami*, p. 132.

principales du Pentateuque, leur emploi se trahissant par les caractéristiques de leur style ?

On attribue à l'auteur du Code Sacerdotal (P) quelques versets isolés de la 1re partie et une portion très notable de la seconde. Or ces passages offrent soit des déterminations d'apanages, soit des listes de villes. Quoi de surprenant dans un cas si l'on trouve le cachet et les idiotismes du langage légal, et comment dans l'autre prétendre découvrir les caractères d'un style plutôt que d'un autre ?

La formule JE est reçue pour indiquer la provenance d'un récit où s'entrelacent deux narrations primitives dues à des auteurs, dénommés l'un le Iahviste, l'autre l'Elohiste. Peut-elle s'appliquer à l'exposé historique du livre de Josué ? Oui, disent les critiques, encore qu'il soit difficile d'y discerner les indices positifs de l'une ou l'autre de ces mains. Fort de ce dernier aveu, le P. de H. fait remarquer combien vaine est une attribution qui ne repose que sur des considérations à priori ou d'ordre négatif ; il observe de plus que pour le présent livre l'état actuel du texte hébreu et les vicissitudes de son histoire commandent la plus extrême réserve dans les appréciations en matière de style. Les affinités et divergences, dans la mesure où l'on peut les constater, s'expliquent suffisamment par l'imitation que provoquait la manière des premiers Annalistes et par l'indépendance relative ou la touche personnelle des rédacteurs subséquents. Cette proposition suppose que la source principale de l'histoire de Josué est formée par les Annales d'Israël : lemme qui doit être ultérieurement démontré.

D'après les critiques, la dernière main aurait été mise au livre de Josué par un ou plusieurs membres de l'école deutéronomiste. De H. n'admet pas cette refonte. Il concède toutefois très nettement la présence, dans l'ouvrage, des deutéronomismes, idées et expressions. Mais, à ses yeux, ils proviennent de l'auteur lui-même, auquel le commerce assidu de la Loi avait rendu familiers, et comme spontanés, les pensées et les termes ou tournures du Deutéronome.

Ainsi le R. P. rejette les nouvelles théories critiques sur la genèse du livre de Josué. Mais cette donnée est toute négative ; il reste au nouveau commentateur à nous faire connaître ses propres conceptions sur l'origine de l'ouvrage : c'est l'objet d'un exposé positif dont voici la substance.

Il existe, on l'a dit, un rapport frappant entre certains passages de la narration de Josué et le début du livre des Juges. Un examen approfondi des textes parallèles les montre se rattachant à deux chefs : récit de faits positifs, mention négative de peuplades épargnées. Cette même étude comparée met en un relief plus saisissant la ressemblance des passages communs aux deux ouvrages. D'où vient cette analogie poussée souvent presque à l'identité ? On ne saurait l'expliquer que par la dépendance de l'un des deux textes à l'égard de l'autre, ou par le recours à une source commune. La première hypothèse doit être exclue, en conséquence la seconde s'impose. Le livre de Josué s'inspire donc au moins d'une source antérieure.

Quelle est cette source ? Est-elle unique ?

La nature des choses, l'analogie avec les habitudes de l'Assyrie, les rapports des Hébreux avec l'Egypte, enfin la présence dans les livres de Josué et des Juges d'une formule caractéristique *(et terra quievit a bello)* établissent l'existence en Israël d'Annales continues. Commencées dès le temps de Moïse, elles furent poursuivies, sous Josué comme sous les Juges, par des mains différentes, mais qui s'ingéniaient naturellement à mouler plus ou moins leur rédaction sur celle de leurs devancières. En dehors de ces Annales « communes », l'on en pourrait concevoir de « particulières » à chaque tribu (le R. P. ne songerait-il pas, en émettant cette hypothèse, à la seconde édition de son Commentaire des Juges ?) ; toutefois il suffit de s'en tenir pour l'instant aux premières.

Or ces Annales ont servi de source au livre de Josué : cela ressort des vraisemblances et surtout de la formule « *et terra quievit a bello* » qu'on rencontre XI, 23 et XIV, 15, ici hors contexte, ce qui en rend la présence plus significative. L'auteur y a puisé non seulement le récit des faits que l'on retrouve au livre des Juges, mais encore l'ensemble de sa narration historique de I à XXI et plus particulièrement le tableau des guerres de Josué contre les rois, I-XII. Il est vrai qu'en son œuvre les événements ne sont point classifiés par années : mais c'est à dessein qu'il a rejeté dans l'ombre ce cadre chronologique, lequel eût pu desservir le but d'édification qu'il se proposait.

L'histoire proprement dite ne forme qu'une partie du livre de Josué ; la statistique occupe une large place dans les chapitres XIII-XXI. Quelle est ici la source ? Médiatement un ensemble de documents, contemporains du héros, qu'il convient d'identifier avec ceux dont la rédaction est mentionnée dans le livre lui-même. Mais ces pièces n'ont point été utilisées directement par l'auteur de l'ouvrage, parallèlement aux Annales. Elles avaient déjà pris place dans ces dernières, et c'est là que le rédacteur du livre les a trouvées. En les utilisant, il a substitué un cadre logique à la trame chronologique qui les enchâssait. C'est à cet ordre de documents qu'il convient de rattacher les courts passages ayant trait à la persévérance de nations étrangères au sein d'Israël.

Restent les derniers chapitres, XXII-XXIV. Il est difficile de croire que des événements d'une telle importance n'aient pas trouvé place dans les Annales. On peut donc admettre que cette fois encore l'auteur a puisé directement à la même source. Toutefois l'on doit reconnaître que le style comme le point de vue sont assez caractéristiques. Partant l'on peut supposer aussi que le récit s'inspire d'une sorte de Fastes sacrés, relatant ce qui concernait la religion et l'Alliance.

Les Annales constituent ainsi la source principale, sinon unique, du livre de Josué. Comment l'auteur les a-t-il utilisées, et quels sont les rapports entre son œuvre et celle dont il s'inspire ?

Le récit des Annales, pour le temps de Josué, était plus complet et plus fidèle à la chronologie, parce qu'il avait un caractère plus historique. La note religieuse est plus accentuée dans le Livre ; il est davantage écrit à la gloire de Yahwèh et à la louange de Josué. Ce but guide l'auteur dans le choix de ses développements, notamment en ce qui regarde l'action militaire. Seules sont relatées au long les guerres où brille l'intervention particulière de Yahwèh ; les autres n'obtiennent qu'un résumé sommaire. Toutefois, dans sa forme primitive, le récit n'omettait point ce qui pouvait être pour les Hébreux un sujet relatif de confusion, par exemple la réprimande de l'ange (de quâ, Jud. II, 1-5) et son départ, la ruine de la maison de Josué et ses causes. — Le double souci de l'édification et de la brièveté avait déjà donné à l'ensemble de la seconde partie sa forme actuelle, moins toutefois certaines lacunes historiques et la mutilation ou le désordre dans les documents statistiques. — Sauf une interversion, les derniers chapitres ont offert dès la première rédaction de l'ouvrage leur physionomie présente.

Les mêmes préoccupations d'ordre religieux qui avaient guidé l'auteur dans la composition de son ouvrage se sont retrouvées chez les Juifs qui nous l'ont transmis. L'âge de Josué était, et à bon droit, pour eux une ère de sainteté (cf. XXIV, 31) ; ne convenait-il pas d'en voiler discrètement les ombres, surtout dans les volumes destinés à l'édification des fidèles ? De là des remaniements, des retranchements surtout, changements intentionnels auxquels s'en joignirent d'autres, provenant de l'incurie ou du hasard dans le dédale des transcriptions tantôt partielles, tantôt intégrales.

Rien d'ailleurs dans cette conception des choses qui puisse porter ombrage à l'orthodoxie. — L'inspiration n'est point en cause ; elle n'a rien à voir avec les mutilations du texte sacré, mais seulement avec les additions, et encore de caractère canonique. — Quant à la providence surnaturelle dont Dieu a entouré le texte de la Bible, il convient de n'en pas oublier la fin, et de limiter même à priori l'intensité de son action sur l'ensemble ou les détails du livre, d'après leur rapport variable avec l'édification de la foi chrétienne. — Reste la vigilance de la Synagogue ; elle fut loin d'égaler en général celle de l'Eglise, et cependant, malgré les soins de celle-ci, quelles perturbations à certaines heures dans les textes sacrés ! L'on ne s'étonnera donc point qu'il ait pu s'en produire de plus graves avant l'avènement du Christ.

On vient de le voir, le livre de Josué, même dans sa forme primitive, différait notablement de la partie des Annales ayant trait à cette époque : autre en était l'étendue, parce qu'autre en était l'esprit. Il est facile par là de comprendre comment l'auteur de ce livre a tiré parti de sa source principale. Sans doute il ne l'a point soumise à une totale refonte ; mais il l'a utilisée librement. Visant à faire un livre nouveau, non pas un simple résumé, il a développé certains récits, alors qu'il en abrégeait ou en omettait d'autres ; il a modifié l'ordre des développements. Pour la rédaction même, souvent il l'a gardée à peu de choses près, mais sans s'y astreindre. Suivant toute apparence, il ne s'est pas fait faute de donner quelque chose à la mise en scène, à la vie et au coloris de la narration : ce procédé littéraire se retrouvera particulièrement dans la relation des discours, et l'on y constatera sans surprise l'empreinte de sa conception et le cachet de sa langue, le point de vue et le style d'un assidu de la Thôrâh.

Tout cela rentre dans la nature des choses et découle du caractère même de l'ouvrage. L'histoire y est écrite, non pour elle-même, mais dans un but d'édification : partant, le choix des faits narrés comme la forme du récit devront s'inspirer moins des strictes exigences de la vérité totale et nue, que des convenances avec l'idée religieuse à développer et avec l'impression morale à produire ; il sera loisible à l'auteur de faire parler les événements, à la seule condition de ne les fausser point et de ne pas les faire mentir ; pareillement, il pourra traduire en termes explicites ce muet commentaire que forment pour toute parole le caractère, l'attitude, le geste, et jusqu'aux circonstances.

Eh quoi ! dira-t-on peut-être, est-ce là de l'histoire, et surtout véridique ? — Eh oui ! c'est de l'histoire, non sans doute de l'histoire technique telle que nous la concevons maintenant, mais de l'histoire telle qu'on la comprenait chez les Hébreux, telle qu'on l'a pratiquée souvent, telle que Dieu n'a pas dédaigné de l'écrire dans tout le cours des Annales sacrées de l'humanité. C'est là un genre littéraire qui a comme tous les autres, en matière de vérité, ses exigences propres ; l'on n'a pas plus le droit de les exagérer que de les méconnaître.

Pour terminer ce qui concerne la question d'origine, le P. de H. n'aurait plus qu'à nous faire connaître sa pensée sur l'auteur ou tout au moins sur la date du livre. Avant de toucher ces deux points, il croit devoir revenir quelque peu sur le *but* de l'ouvrage, et c'est par là que débute la *6e et dernière Section*.

Dans un livre où la refonte des documents n'est pas complète, la question de but se pose tant pour les sources que pour l'ouvrage lui-même.

Inutile de s'arrêter à la fin des documents statistiques : ils devaient faire loi pour les volontés en fixant notamment les droits de chaque tribu. Quant aux Annales, elles avaient un but historique, ou plutôt historico-religieux.

Le livre de Josué présente une tendance moins historique et plus religieuse, témoin le choix fait dans les événements. L'auteur s'est proposé d'une part de mettre en lumière les principales vérités qui font l'objet du livre de la Thôrâh : puissance, providence et surtout fidélité de Yahwèh, nécessité de l'observation de la Loi pour s'assurer le secours divin. D'autre part il a voulu placer sous les regards un type de justice religieuse dans la personne de Josué : de là le relief donné aux événements où ce chef se trouve mêlé, l'omission des autres, la discrétion gardée dans la mention des torts ou défaillances du héros.

Celui-ci serait-il l'auteur du livre qui porte son nom? Le Talmud l'affirme, et les écrivains chrétiens au courant des traditions juives reproduisent cette donnée, non pas tous cependant. Qu'en penser?

D'abord et surtout, que pareille affirmation ne s'impose nullement comme tradition religieuse et divine. Le P. de H. croit devoir insister, en raison du crédit trop grand que beaucoup de contemporains persistent à accorder aux traditions juives sur l'origine humaine des livres de l'A. T. Il reprend pour son compte une thèse développée dans la *Revue Biblique* (janv. 1900) à propos de l'Ecclésiaste, par le R. P. Condamin : les Pères, et saint Thomas après eux, n'ont attaché théoriquement et pratiquement qu'une importance médiocre à la question de l'auteur humain pour chacun des livres de l'Ancienne Alliance, ils ont réservé toute leur estime et toute leur attention à la thèse de l'origine divine ; à leurs yeux la provenance humaine déterminée n'est point une question théologique, mais un problème d'ordre historique, critique ou littéraire.

Aussi ne faut-il point s'étonner que les commentateurs des grands siècles de l'exégèse ne se soient pas arrêtés à la donnée talmudique et aient attribué le livre, qui à Samuel (Tostat), qui à Esdras (Bellarmin, Maes). De H. se refuse à reconnaître pour auteur, soit Esdras, soit quelqu'un des contemporains du Retour ; mais il s'abstient de tout choix positif.

Aux yeux du R. P., tout ce qu'on peut tenter avec chance de solution probable, c'est de déterminer l'époque de composition.

L'on peut user à cette fin des remarques assez nombreuses notant la persévérance d'un monument, d'un nom, d'un fait; car ces notes appartiennent au rédacteur et non point à ses sources : des annales en effet ne comportent point d'observations de ce genre, et du reste l'auteur, conscient de son œuvre, et d'ailleurs guidé par l'inspiration, ne les aurait pas transcrites sans correction au cas où elles eussent à son époque cessé d'être vraies. Or ces notes établissent l'existence du livre de Josué au début du règne de David. — D'autres indices (*quoad viveret*... IV, 14; citation en X, 10-12; double acception de « transjordanienne » ; XII, 1-8; insistance sur l'absence de concession territoriale aux lévites..., etc.) confirment cette donnée, ou établissent d'autre part que l'apparition de l'ouvrage est postérieure à la mort de Josué.

Quant aux arguments apportés par plusieurs, à la suite de Bonfrère et de Dom Calmet, pour établir que le livre est du héros lui-même, De H. les juge insuffisants.

Il observe de plus en terminant qu'autre est la date de l'œuvre originelle, autre celle du texte que nous possédons actuellement. Les vicissitudes de ce dernier, comme la nature même de son contenu (descriptions et nomenclatures), ouvrent aux conjectures critiques un très large champ. Le R. P. entend y suivre les adversaires et les combattre avec leurs propres armes.

Tel est le sommaire de cette Introduction. Je l'ai présentée avec quelque ampleur. Le mérite personnel du P. de H. m'est une excuse. Aussi bien son œuvre fait-elle connaître les idées et les procédés d'un groupe d'exégètes : ceux qui, tout en demeurant fidèles aux principes de l'école conservatrice, en font dans la pratique une très libérale application.

Est-il besoin de l'observer ? Les conclusions du savant Jésuite ne rallieront point tous les suffrages. Les aperçus par lui développés se rattachent à trois grands chefs : l'histoire, la critique textuelle, et la critique littéraire. Sur ces divers points il trouvera des contradicteurs ; mais l'opposition sera particulièrement vive touchant le dernier, sur la question des sources.

Il en est beaucoup qui nieront d'une façon plus ou moins absolue l'emploi de documents antérieurs. Pour eux en effet l'auteur du livre continuera de s'identifier avec Josué, et dès lors qu'avait-il besoin de recourir à autre chose qu'à ses connaissances personnelles ? Elles le renseignaient suffisamment, au moins pour la partie narrative de son récit. Pour la partie descriptive, il a pu sans doute se servir de documents ; mais ceux-ci, rédigés par ses propres soins, doivent être envisagés moins comme des sources que comme des parties intégrantes de l'ouvrage.

A l'encontre, d'autres ne consentiront que bien difficilement à reconnaître l'unité de source directe. L'insertion des documents statistiques et des discours dans la trame des Annales leur paraîtra douteuse.

Bien plus, l'existence même de ces Annales en laissera plus d'un pensif. La vraisemblance de la conjecture n'est peut-être pas contestable. Mais on voudrait une bonne preuve positive donnant crédit à l'hypothèse. La présence en deux passages de la formule « *et terra quievit a bello* » constitue-t-elle cet argument solide en faveur de l'existence d'Annales pour le temps de Josué? L'on en peut douter.

Cette formule en effet se retrouve (avec légères variantes) dans le livre des Juges et s'y montre même beaucoup plus fréquente. Or en cet ouvrage elle apparaît assez nettement comme faisant partie du cadre littéraire stéréotypé dans lequel

se place l'histoire de chacun des grands Juges. Elle est donc de l'auteur même du livre, et n'appartient pas en propre aux documents qu'il utilise. — Dira-t-on avec le R. P. que ces documents la lui ont du moins suggérée ? Chaque année exempte de guerre ou d'oppression se serait présentée pour tout bilan avec la simple mention : « *Et terra quievit* ». Toute l'étude de la période se résumait ainsi pour l'auteur dans une addition, et toute son histoire dans un chiffre inséré au cours de l'expression sacramentelle. — Je ne sais trop si l'analogie des modes de datation de l'antique Chaldée, ou les listes de *limmou* pour l'Assyrie, fournissent les éléments d'une sérieuse vraisemblance à cette conjecture sur le mode de rédaction des annales chez les Hébreux. En tout cas, de deux choses l'une : celles de ces Annales qu'a mises à profit l'auteur des Juges ou bien formaient une série unique embrassant les destinées de tout Israël, ou bien constituaient diverses relations continues dont chacune conservait le souvenir des événements mémorables intéressant une ou plusieurs tribus seulement. Si l'on admet la première hypothèse, les différents chiffres fournis par l'histoire de tous les Juges se doivent mettre bout à bout, et l'on tombe dans des difficultés chronologiques insolubles. Le P. de H. ne saurait s'y rallier sans renier une conception historique qu'il a jadis développée assez longuement (*Comm. in libros Judic. et Ruth*, 7-13), et sans effacer pareillement ce qu'il a dit des sources des « *Acta Judicum,* » I-XVI. Aussi peut-on pressentir dans son dernier exposé la position qu'il compte apparemment prendre dans une nouvelle édition de son Commentaire des Juges : l'histoire des Sauveurs d'Israël serait empruntée à plusieurs séries d'annales privées, propres à certaines tribus. (Cf. p. 73). Mais combien étrange, pour ne rien dire de plus, devient dans ce cas l'analogie souvent frappante du style, et plus encore la surprenante identité de procédé et de formule pour les longues suites d'années vides d'événements !

Le COMMENTAIRE répond comme développement à l'Introduction ; il offre même plus d'étendue que dans les volumes précédents (430 pp. pour 24 chapitres). Ici le travail du P. de H. échappe à l'analyse. On ne peut qu'en signaler les traits distinctifs, et relever çà et là quelqu'une des solutions proposées.

J'ai signalé l'ampleur des développements ; elle n'exclut point la sobriété. Le commentateur passe rapidement sur les textes sûrs ou d'intelligence facile ; il ne s'attarde qu'en face des difficultés. Mais elles abondent, et le P. de H. n'est point de ceux qui les méconnaissent ou les dissimulent. Pour les résoudre, il fait appel à toutes les ressources d'une érudition sûre et variée, aux intuitions d'une critique sagace, ingénieuse, légèrement éprise de l'original et de l'aventureux.

Le premier objet sur lequel s'exerce cette critique, c'est le *texte* lui-même. Il est fréquemment en fort mauvais état, défiguré, bouleversé, mutilé, parfois même tout à fait fruste. Pour le rétablir dans la mesure du possible, le P. de H. fait appel aux différentes versions, donnant, comme il convient, une attention spéciale aux LXX et à la Vulgate. Le plus communément il s'arrête de préférence aux leçons de l'Alexandrine *Recepta,* ce qui semble très sage. Les monuments du texte n'offrent d'ailleurs au critique que des ressources insuffisantes ; aussi le R. P. ne recule pas devant l'emploi très large de la conjecture. Il y recourt non seulement pour corriger quelque leçon défectueuse ou rendre compte d'une lacune, mais encore pour remanier la trame même du texte. L'exemple le plus frappant, je crois, de ce genre de restitution se rencontre dans le récit du passage du Jourdain. En voici l'ordonnance d'après le P. de H.

1º *Acta pridie miraculi*

A. *Præcones circummissi.* III, 1-4. — B. *Josue indolem futuri miraculi explicat.* III, 5, 10, 11, 13 (12 est omis comme une répétition oiseuse et erratique de IV, 2).

2º *Acta diei miraculi*

III, 9. Verset de place indécise, apparemment suivi d'une lacune.

A. *Monitum ad portatores lapidum.* IV, 1-7. — B. *Monitum ad sacerdotes portatores arcæ.* III, 7, 8, 6a (avec répétition de 8b). — C. *Miraculi descriptio. a) Aquæ cohibentur.* III, 6 b, 14-17. *b) Populus trajicit alveum.* IV, 8-13. *c) Aquæ redeunt,* IV, 14, 15-17 (amplification paraphrastique ?), 18.

3º *Conclusio*

IV, 19-24.

Je ne sais si le décousu logique du texte est aussi considérable que le suppose ce remaniement. Est-il bien sûr d'ailleurs que la suite actuelle des versets soit l'effet d'un bouleversement ? Plusieurs estimeront sans doute que ce qui nous semble désordre n'est, au moins en partie, que l'effet d'un enchevêtrement de sources originel.

L'une des parties où le texte laisse le plus à désirer est la *description territoriale des tribus.* Les documents statistiques ne nous sont guère parvenus dans leur intégrité que pour Juda. Suivant qu'on se rapproche de ses confins ou qu'on s'en éloigne, l'état du texte devient plus satisfaisant ou plus défectueux. Les modifications s'expliquent par l'effet d'une double tendance, également justifiable, qui se partageait les esprits en Judée. Les uns étaient portés à écourter le texte, et à en retrancher dans la lecture, et par suite dans la transcription, ce qui n'importait aucunement à l'édification et que peu à l'intérêt local, comme c'était le cas pour les détails géographiques sur les tribus du Nord ou de la Transjordanienne. Les autres, à l'encontre, se faisaient un devoir de recueillir les moindres parcelles de la parole divine, et, pour n'en rien laisser perdre,

collationnaient les manuscrits, s'efforçant de combler les lacunes, avec plus ou moins de bonheur.

Avant d'aborder l'exposition de ces chapitres si maltraités par le temps, le P. de H. donne une fois pour toutes l'explication des termes et formules géographiques dont le retour est fréquent ; il y joint une série de tableaux schématiques permettant d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble et même les principaux développements de la description qui doit suivre. Tel est, avec les remarques déjà signalées sur la condition du texte, l'objet des « Préliminaires » par lesquels s'ouvre le commentaire de la deuxième partie.

Dans ce commentaire, les notions topographiques doivent être d'un très fréquent usage, et les questions d'identifications trouver une large place. Les renseignements du R. P. ne sont pas, semble-t-il, de première main : à quelles sources les puise-t-il de préférence ? Pareillement, quels sont les guides qu'il suit le plus volontiers en matière de localisation ? Dans cet ordre de connaissances où presque chaque point soulève un problème, la réponse à ces questions n'est ni sans intérêt ni même sans importance. Buhl et Neubauer[1] sont les auteurs favoris du P. de H. ; il puise également à larges mains dans la *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, utilisant en particulier les articles de Kampffmeyer « *Noms anciens dans la Palestine et la Syrie d'aujourd'hui.* » Victor Guérin[2] est invoqué de temps à autre avec honneur. Joignez-y naturellement le volume de Bœdeker sur la Palestine et la Syrie[3] : et c'est à peu près tout. Sans doute la multiplicité des sources n'est pas toujours une preuve de sûre information. Toutefois l'on ne peut que s'étonner de l'ostracisme dont semblent frappées par le R. Père les œuvres de l'école topographique anglaise. Une citation ou l'autre de la *Géographie historique* de G. A. Smith[4] c'est vraiment trop peu. L'on ne saurait méconnaître à ce point le mérite du *Survey* et des autres publications du Palestine Exploration Fund. Il convenait de mentionner, ne fût-ce que pour les écarter, les identifications du *Names and Places*. Pareillement l'on ne constate pas sans quelque surprise le silence absolu gardé sur les articles géographiques du *Dictionnaire de la Bible*.

Il est à craindre que cette information incomplète n'ait pas toujours porté bonheur au P. de H., non plus que le goût pour l'aperçu personnel et l'hypothèse originale. Je ne saurais évidemment entrer dans un examen de détail. Mais puisque l'auteur lui-même, au verso du titre, appelle spécialement l'attention sur le *Pagus commutatorius* soi-disant octroyé aux Nephtalites, et sur l'attribution de Corozaïn à la tribu de Zabulon, arrêtons-nous un instant à ces deux points.

Ce *Pagus* aurait été concédé par décision commune aux Nephtalites après qu'un clan Danite se fût taillé un domaine dans leur territoire officiel. Sur cette compensation, la Bible jusqu'ici paraissait muette. Elle l'indique cependant par un mot auparavant incompris : « mêḥêlêf ». L'on voyait dans cette expression la préposition « mîn » et un nom propre « ḥêlêf ». Ce serait suivant De H. un terme commun, dérivé de la racine « ḥâlaf » et signifiant « objet d'échange, compensation. » Le territoire décrit en XIX, 33 serait ainsi celui concédé après coup aux Nephtalites ; la description de leur domaine primitif ne commencerait qu'au verset suivant. Il est vrai qu'on y lit : « *Revertiturque terminus* », ce qui indique la poursuite d'une délimitation de frontière précédemment entamée dans un sens différent. Mais on supposera que le début manque.

De fait, à une conjecture près ; car c'est de conjectures que s'échafaude toute l'hypothèse, alors qu'on lui voudrait comme fondement, ou du moins comme étai, quelque donnée positive. Je doute fort que l'idée de ce petit coin de terre possédé par Nephtali comme une enclave, à droite de la sortie du Jourdain, sur les bords du lac, séduise de nombreux esprits. L'on persistera sans doute à croire que le territoire de la tribu descendait jusque-là et s'étendait sur toute la rive occidentale du Jourdain et du lac. Si les terres de Zabulon avaient été bornées à l'Orient par le Fleuve ou par la mer de Galilée, nous trouverions quelque part dans les versets qui leur sont consacrés la mention reçue : « *Et egressus eorum usque ad Jordanem* » ; surtout la Bible ne nous ferait pas connaître par le menu la frontière orientale en signalant les villes qui s'y échelonnaient. (Cf. XIX, 13).

C'est assez dire déjà que le sentiment du P. de H. sur l'étendue du territoire de Zabulon ne me semble pas facilement admissible. A vrai dire, il demeure difficile de se prononcer entre les systèmes préconisés par les différentes écoles sur les confins de cette tribu, notamment sur sa frontière septentrionale. Mais en toute hypothèse, il semble qu'il faille se résigner à l'idée d'un territoire restreint, moins étendu que ne le suppose le P. de H.

L'une des clefs de voûte du système que ce dernier préconise est l'identification de Thacasin avec Corozaïn (Kh. Kérazeh). Cette ville aurait marqué le point extrême N.-E. où la frontière devenait commune entre Zabulon et Nephtali. Ce point serait mis en pleine lumière par l'affirmation de S. Mtt. IV, 13 ; car Corozaïn était sûrement voisine de Capharnaüm. Quant à l'identité de la ville évangélique avec la cité de l'époque de Josué, l'homophonie la suggérerait, à condition de

[1] F. Buhl, *Geographie des alten Palästina*, Fribourg-en-Brisgau 1896. — A. Neubauer, *La Géographie du Talmud*, Paris 1868.

[2] V. Guérin, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*, Paris, Leroux. — *Judée*, 3 vol. 1868-9. — *Samarie*, 2 vol. 1874-5. — *Galilée*, 2 vol. 1880.

[3] K. Bœdeker, *Palæstina und Syrien*.

[4] G. A. Smith, *The historical geography of the Holy Land*, London 1894.

rétablir la vraie leçon indirectement fournie par les LXX (Recepta) : πόλιν Κατασεμ, fusion de deux variantes « Qata'ṣîn » et « Qèrèt-ṣin », cette dernière originelle ; par ailleurs l'identité de situation supplée à ce que le rapprochement des sons aurait de peu concluant.

Cette argumentation est-elle décisive ? Non, sûrement.

Même avec « Qèrèt-ṣîn », l'homophonie laisserait à désirer, Corozaïn ne paraissant pas dériver de Qîr ou de Qèrèt. Ajoutez que cette lecture est fort douteuse ; car ni l'Hébreu, ni la Vulgate, ni Lucien, ni même formellement la Recepta n'offrent la lettre Rêsch dans le nom propre. De plus, le rapprochement de Gèt-ḥêfèr et Gèt-qâṣîn dans l'Hébreu constitue en faveur de cette dernière lecture une probabilité sérieuse.

Le texte de saint Mathieu sur Capharnaüm n'a pas nécessairement la portée précise qu'on lui veut attribuer : le rapprochement avec la citation d'Isaïe qu'il prépare convie à ne voir dans « in finibus Zabulon, et Nephtalim » qu'une désignation générale. Du reste Capharnaüm et par conséquence Corozaïn fussent-elles vraiment placées par l'Evangéliste sur la frontière des deux tribus, l'identité de la dernière avec Thacasin-Qèrètṣîn ne s'imposerait pas, non plus que celle de Modane et de Menton aux frontières de France et d'Italie ; moins encore en pourrait-on conclure que la rencontre des deux territoires se faisait seulement au nord du lac de Tibériade.

Les preuves positives sont donc loin d'être convaincantes. Par ailleurs pour soutenir son opinion le P. de H. doit écarter deux identifications sérieusement appuyées, l'une par la tradition, l'autre par l'homophonie : celle de Gethhepher avec El-Meschhed, et celle de Remmon avec Roummanéh. Je me garderai de faire au R. P. un procès de tendance touchant les déclarations qu'il émet à ce propos sur la valeur des traditions locales. Mais encore ne faut-il point les rejeter sans de bonnes raisons.

On remarquera d'autre part combien naturelle est la ligne dont El-Meschhed et Roummanéh dessinent la direction ; l'on se souviendra d'ailleurs que les villes citées dans Josué doivent s'entendre souvent avec leurs campagnes et leurs « filles » : ce qui permet de reporter un peu à l'est la limite orientale de la tribu. Amthar (?) et Noa ne sont pas identifiés, et il est très possible que le premier terme soit une expression commune ; mais en continuant la même ligne on arrive à Kefr-'Anan qui s'identifie assez naturellement, comme le veut De H., avec Hanathon.

Au nord de cette dernière ville (« miṣṣâfôn ḥannâtôn, » et non pas « ṣâfônâh »), la frontière obliquait (« wenâçab », *et circuit)* pour aboutir à la vallée de Jephtahel, à l'occident. Ce changement de direction, nettement marqué par les textes à Hanathon, ne serait, d'après l'auteur, que secondaire ; il répondrait à un autre que De H., après Dillmann, veut voir exprimé par Amthar (« wattâ'ar »). Soit ; mais comment expliquer qu'après Thacasin (Corozaïn) nulle orientation nouvelle ne soit signalée ? C'est pourtant là, dans l'hypothèse préconisée, que la frontière obliquait nettement du Nord à l'Ouest. Le texte connaît si peu ce changement qu'il emploie l'expression générique « weyâṣâ' » *et egreditur*. Ses indications ne cadrent donc pas avec la ligne tracée par le R. P.

Autre difficulté : si Thacasin est Corozaïn, entre cette ville et Dabereth, identifiée par tous avec Debouriyèh, l'on n'a que deux cités de mentionnées, Japhie et Gethhepher ; et ces deux localités sont censées jalonner la moitié de la frontière sud et toute la limite Est. A l'encontre, entre Corozaïn et Hanathon, pour un espace trois fois moindre, et en ligne droite, l'on comptera autant et probablement plus de points de repère.

La limite septentrionale assignée par le P. de H. au territoire de Zabulon est peut-être plus satisfaisante : mais elle n'est guère plus sûre.

La Bible ne nous fournit pour la tracer, en dehors du point de départ, Hanathon, pas d'autre indication que la « vallée de Jephtahel » qui en forme l'aboutissement. Pour le R. P. cette expression désigne sûrement « la vallée continue allant de l'Orient à l'Occident, qui divise la Galilée Inférieure de la Supérieure : la clef en est à Rama de Galilée, d'où les eaux s'écoulent à l'Orient vers le lac de Tibériade, à l'Occident vers la Méditerranée par le Wâdi en-Nimr, le Wâdi el-Khushub, le Wâdi esh-Shâgûr, le Wâdi el-ḥalzûn. »

Mais d'abord est-il bien sûr que les ouadi indiqués forment une ligne continue ? Le O. el-Khasab (orth. franç.) ne se relie-t-il pas plutôt régulièrement au O. esch-Shaib, où le O. esch-Schagour vient à son tour aboutir ?

En second lieu, cette succession de ouadi forme-t-elle vraiment la séparation naturelle entre la Galilée Supérieure et l'Inférieure ? Ce privilège ne reviendrait-il pas, à meilleur titre, à la grande plaine d'Azochis, Sahel el-Battaouf ? ou encore à la plaine d'El-Bouquei'ah suivie du Ouadi el-Qourn ?

L'El-Battaouf est dominée au nord par le Kh. Djéfat (l'ancienne Jotapata) dont le nom offre avec Jephtahel une homophonie que le R. P. traite peut-être avec trop de dédain. Aussi conçoit-on que certains Palestinologues, et non des moindres, Robinson, de Saulcy, Victor Guérin, aient fait passer la frontière par cette plaine. Hanathon devrait alors être identifié avec Deir Hanna. Sans doute, on obtient de la sorte pour le territoire de Zabulon un espace fort restreint. Mais est-ce bien une objection péremptoire, quand on songe que Nazareth, ville de la tribu, devait être de longues années la patrie du Verbe anéanti ?

Aussi bien demeure-t-on libre de se rallier au système qui semble présentement en crédit dans l'école anglaise. Hanathon s'identifiait avec Kefr-'Anân où le place, probablement à bon droit, de Hummelauer. La ligne frontière passerait égale-

ment à Er-Rameh (Rama), mais se poursuivrait vers le N.-E. par l'El-Bouqueï'ah, et non vers le S.-E. par l'ouadi en-Nimr. Il y a d'autres combinaisons encore, est-il besoin de le dire ? Telle celle adoptée par M. Legendre, essai de fusion entre les deux systèmes que je viens d'exposer. Mais ce que j'ai dit sur cette frontière septentrionale suffit pour montrer que le P. de H. a tranché d'une façon assez sommaire et plutôt arbitraire un point fort discutable.

Je ne saurais prolonger sans fin cette recension. Je n'insisterai donc point sur la façon dont le R. P. de Hummelauer comprend et pratique la critique en matière d'histoire. Ceux qui désirent se rendre compte de sa méthode et de la part qu'elle fait à l'hypothèse pourront lire l'exposition du chapitre XXII (cf. p. 467-488). Cependant, il faut dire un mot de la position prise par le récent commentateur du *Livre de Josué* à l'égard des miracles qui y sont mentionnés.

D'une façon générale, le R. P. de H. n'hésite pas à reconnaître le caractère surnaturel des faits, dans la mesure où il ressort nettement du récit inspiré. Toutefois, là-même où il proclame une intervention divine en dehors des lois de la nature, il tend à faire aussi large que possible la part d'action des agents naturels et des causes secondes.

C'est ainsi, par exemple, qu'il incline à reconnaître leur intervention dans l'arrêt des eaux du Jourdain. Un éboulement de colline se serait produit à la hauteur du gué de Damiyéh, en face du Djebel Sartabeh, où les montagnes à l'O. du Ghôr se rapprochent du fleuve : les eaux supérieures se seraient arrêtées, contenues quelque temps par cette digue temporaire, tandis que celles du dessous se seraient écoulées vers la mer. Les Hébreux auraient franchi le fleuve mis à sec, 25 kilomètres plus bas, en face de Jéricho. A cette distance, ils n'auraient pu discerner au juste la nature de la muraille qui se dressait à l'horizon et la part qu'y jouait l'élément solide. — Un fait historique (cité par Sayce, d'après Clermont-Ganneau, se référant lui-même à l'historien arabe Nowairi) est apporté par le R. P. à l'appui de cette conjecture. Le miracle subsisterait dans l'annonce prophétique faite de l'événement par Josué, comme dans la providentielle coïncidence du dessèchement avec l'entrée des prêtres dans le fleuve, et du retour des eaux avec leur sortie. — L'emploi relatif fait par Dieu de causes naturelles pour la production des prodiges n'offre à coup sûr aucune répugnance. Mais la conjecture du P. de H., dans sa forme précise, soulève bien des objections, et d'abord, ce me semble, dans le domaine de la topographie.

Le miracle par excellence dans le livre qui nous occupe, est celui de *Josué arrêtant le soleil* pour achever la défaite des rois coalisés. Que pense le P. de H. de ce prodige ?

Le docte exégète a consacré au récit du miracle une étude longue et approfondie (16 pages pour les seuls versets 12 à 15). L'explication qu'il préconise est en substance, comme il le reconnaît lui-même (p. 247), celle proposée et défendue par M. Bourlier dans la *Revue du Clergé français*, en sept. 1897 (cf. tome XII, p. 44-56) [1]. Les points faibles de cette dernière sont autant que possible fortifiés, et un certain nombre d'objections se trouvent par là-même écartées. — M. B. ne s'était pas occupé de la question géographique, pourtant de grande importance. (Comment en effet les Israélites auraient-ils pu *naturellement* achever la déroute et le massacre des ennemis, depuis la descente de Béthoron jusqu'à Azeca, la grêle étant tombée à une heure avancée du jour ?) Le P. de H. en tient soigneusement compte. — De même il utilise le texte hébreu de l'Ecclésiastique dont M. B. ne pouvait que signaler, en note tardive, l'apparition. — Sous la plume de M. B., la parole de Josué traduit plutôt un souhait qu'une véritable prière. En tout cas la demande qu'aurait formulée le héros ne se serait pas rapportée à la production d'un phénomène quelconque affectant la lumière. Et cependant l'étude comparée des divers textes paraît bien exiger ce caractère et cet objet de la prière. Le P. de H. s'efforcera de les lui conserver.

Voici d'après son opinion l'ordonnance sommaire des faits. Josué, après l'avis reçu de l'attaque de Gabaon, se met de suite en route avec son armée. Il s'avance à marche forcée, sans prendre le repos de la nuit. Au matin, il est à portée des assaillants. Après, peut-être, un instant de repos, il fond inopinément sur eux. La lutte est chaude ; cependant les Israélites ne tardent pas à prendre le dessus. Les ennemis fuient en déroute vers la plaine, par la voie bien connue de Béthoron. Au moment où ils atteignent les pentes, Dieu intervient en faveur de son peuple, épuisé par la marche et le combat. Une grêle énorme tombe sur les Amorrhéens, multipliant parmi eux les victimes. La production de ce phénomène météorologique est naturellement accompagnée d'une obs-

[1] En voici le sommaire : « Les Amorrhéens mis en déroute par Josué fuyaient devant son armée. La journée était déjà avancée, et, désirant pouvoir passer les ennemis au fil de l'épée *avant la fin du jour*, — dans les mœurs du temps, on n'était pas vraiment vainqueur quand on n'avait pas tout tué, — Josué manifesta son désir dans une invocation à Javé, au cours de laquelle, emporté par un élan d'enthousiasme guerrier, il jeta au soleil cette apostrophe hardie : « Soleil, arrête ! » Il voulait dire : Arrête jusqu'à l'achèvement de la victoire, ne te couche pas avant. — Or les témoins de cette prière remarquèrent avec admiration que Javé trouva le moyen d'exaucer littéralement le vœu ainsi exprimé par son serviteur. A l'instant une grêle meurtrière se mit à tomber, qui, contre toute prévision, rendit possible la destruction de l'armée ennemie *avant le coucher du soleil*. La preuve que la grêle eut la part principale dans ce résultat, c'est qu'il est dit expressément qu'elle fit plus de victimes que le fer des Israélites... — Le vrai miracle de Gabaon, ce fut la grêle énorme arrivant à point pour consommer en quelques heures la défaite des Amorrhéens. » La parole de Josué, c'est « le mot historique » que l'imagination populaire saisit, dont elle amplifie l'importance, et qui finit par résumer pour la légende et même pour l'histoire, toute une situation, tout un événement.

curité profonde. Voyant les ténèbres s'amonceler et s'épaissir, Josué, dont les connaisances et l'état d'âme sont de son temps, peut croire à une fin inopinée du jour. Plein de foi confiante, il demande un prodige à Yahwèh : l'arrêt du soleil. Dieu l'exauce, mais d'une autre façon, en dissipant sur les Israélites les ténèbres envahissantes. On était encore dans la première partie de la journée, et le héros se trouvait à ce moment non loin du début de la descente de Béthoron [1].

Trois éléments sont à distinguer dans le miracle : la grêle, les ténèbres, le retour de la lumière. Le premier entraîne le second. Il était seul mentionné dans les Annales. C'est en effet à une source spéciale, de nature poétique, *Le Livre du Juste*, que l'auteur de *Josué* emprunte ce qui concerne la lumière revenue (ou prolongée). Et cette remarque littéraire prouve d'une part que la tradition primitive ne regardait pas cet élément comme le principal ; elle invite d'autre part à ne pas presser trop les termes qui le décrivent. Par ailleurs, il n'est aucunement sûr que le rédacteur du livre ait, de son côté, attaché à ce même élément une importance plus considérable.

Mais en quoi, de façon précise, a consisté le miracle ? D'abord et bien entendu dans la grêle avec les ténèbres qui en étaient la suite normale. Puis dans la *réapparition de la lumière à la prière de Josué*. Il n'y eut pas d'arrêt du soleil ou de phénomène de réfraction, *nulle prolongation réelle du jour*. Toutefois, *suivant les apparences et les impressions* que durent éprouver des esprits peu versés dans les sciences naturelles, il y eut comme deux jours. Celui qui paraissait près de finir fut prolongé et n'eut pas prématurément le déclin qui couronne le jour normal.

Le texte sacré, suivant le P. de H., ne demande pas autre chose : car il suffit qu'il soit vrai des apparences sensibles perçues par les spectateurs. Quant à la tradition, elle est trop peu ferme, trop peu explicite, pour exiger, en bonne théologie, davantage.

Si l'on répugne à cette interprétation nouvelle, il convient, toujours d'après le P. de H., de s'en tenir de préférence à celle qui suppose la création de quelque luminaire, ayant l'apparence du soleil, et de ne recourir qu'après mûre réflexion au miracle cosmique, vu notamment l'absence de proportion sensible entre un tel miracle et son objet.

Telles sont les idées du P. de H. Je ne saurais reproduire sa démonstration, encore moins la discuter. Le point le plus vulnérable me semble être l'accord du texte, tant du *livre de Josué* que surtout de l'*Ecclésiastique*, avec l'hypothèse proposée. L'accueil fait à celle-ci jusqu'à cette heure est loin d'être unanime. Elle a même chance de trouver des adversaires aussi bien, et plus peut-être, chez les critiques que chez les conservateurs. Et de fait, sans prétendre aucunement que la critique littéraire doive fournir une explication mieux fondée et plus naturelle du problème, est-on en droit d'observer que le R. P. de H. n'a pas soumis à un examen suffisant les éléments qu'elle peut verser dans la discussion.

[1] C'est l'un des traits saillants de l'exposition du P. de H. de placer dans la matinée la prière de Josué. A mon avis c'est peut-être l'un des aperçus les mieux fondés de son système. Cette conception me semble cadrer de façon heureuse avec les détails de la narration sacrée, notamment dans les versets 9 et 12. La construction syntaxique de 9-10 est nettement favorable à une attaque de bonne heure. Le choix de la préposition « be » *in* (la traduction *contra* est le fruit d'une idée préconçue) ne paraît guère favorable à l'hypothèse d'un croisement de lumière. — Par ailleurs, cette hypothèse, admissible sans doute, est peu naturelle, surtout si l'on réfléchit à la place où se trouvait alors Josué. Du sommet de la descente de Béthoron, le regard porte bien au delà de la vallée d'Aïalon, jusque sur la Méditerranée. Pourquoi mentionner Aïalon comme terme frappé, à l'Occident, par les rayons de la lune, montant à l'Orient ? S'il s'agissait de la bourgade même, passe encore. Elle était sur une hauteur : et il me souvient d'avoir vu, tel soir de novembre (25), Yalô qui lui succède, éclairée presque de face par la lune qui s'élevait derrière moi, de la montagne, à l'horizon. Mais c'est de la vallée qu'il est question. Josué ne peut commander à la lune de s'arrêter sur elle que si cet astre lui semble la dominer à cet instant. Ce phénomène ne saurait se concevoir dans l'hypothèse d'un lever de lune le soir à l'Orient, pendant que le soleil descend à l'Occident. A l'encontre, il n'a rien que de naturel le matin. On me permettra d'en appeler sur ce point à une expérience personnelle. Le 7 novembre 189., en compagnie d'une petite caravane, je gagnais précisément depuis Gabaon la montée de Béthoron. La journée était radieuse. Vers 10 heures du matin, arrivés à un point, nommé, si mes souvenirs sont fidèles, Kh. el-Lattatîn, nous nous arrêtons pour jouir de la vue. On commençait à découvrir « la Grande Mer. » A cet instant, la lune, très visible au firmament, semblait reposer sur la vallée d'Aïalon, tandis qu'en arrière le soleil baignait de ses feux Gabaon. J'en fis la remarque sur place au plus docte de la compagnie, et hasardai l'hypothèse que défend présentement le P. de H. Lecture faite du texte sacré, l'on convint qu'il paraissait assez favorable. Mais je dois avouer qu'en présence du sentiment reçu généralement, ma conjecture obtint peu de succès. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que plus d'une heure après la lune était encore nettement visible devant nous, vers l'Occident, au firmament.

V

Dictionnaire de la Bible. — Le *fascicule XXII* a fait son apparition vers la fin de mai. Le dirai-je ? une légère impatience commençait à gagner les souscripteurs : car le fascicule précédent date de juin 1902. La remarque est sans malveillance pour le directeur comme pour les éditeurs. Il est évidemment à ce retard des motifs sérieux, et l'on peut conjecturer que la constitution de la Commission biblique en est partiellement responsable. Je veux simplement traduire ici le vif désir qu'a le public de voir se terminer promptement une œuvre qui, par sa nature même, ne saurait sortir sa pleine utilité qu'après complet achèvement.

Le nouveau fascicule termine le troisième tome, G-K, et contient la liste des collaborateurs à ce volume. Lui-même commence par la suite de l'article *Joppé*, et se termine par quelques lignes sur *Kurzeniecki*, jésuite polonais, auteur d'un

ouvrage d'exégèse sur l'Ancien et le Nouveau Testament visant « à aplanir quelque peu les difficultés présentées par les décrets divins et les mystères de la foi. »

Les signatures qui reviennent le plus souvent ou accréditent des articles de particulière importance, sont les suivantes :

M. Beurlier : *Judas Machabée*, 12 colonnes ; *Jules (le centurion)* ; *Jupiter*.

M. Ermoni : *Joseph*, 14 col. ; *S. Joseph*, 3 col. ; *S. Jude (Epître de)*, 6 col. ; *Justes (le Livre des)*, 2 col. Exposition des opinions diverses sur la nature de cette œuvre énigmatique ; critique des hypothèses de MM. Loisy et Mercati. L'auteur s'en tient à « l'opinion la plus accréditée parmi les exégètes catholiques, et qui est d'ailleurs fondée sur le texte. Le *Livre du Juste* était vraisemblablement une collection de chants nationaux populaires, qui n'était jamais close, mais à laquelle on ajoutait, au fur et à mesure des circonstances, les chants les plus beaux et les plus remarquables. »

M. Heidet : *Joppé*, 9 col. ; *Kir Moab*, 12 col., comprenant 4 gravures.

M. Legendre : *Juda (Tribu de)*, 15 col. et une grande carte hors texte. La frontière septentrionale laisse complètement en dehors des limites de la tribu la ville de Jérusalem et contourne cette capitale au sud et à l'ouest par l'ouadi er-Rebâbi. D'autres, on le sait, préfèrent identifier différemment la vallée de Hinnom, et font en conséquence passer la frontière par le Tyropéon : de la sorte, la partie ouest de la cité se serait trouvée sur le territoire de Juda.

M. Lesêtre : *Joram ; Josaphat ; Josèphe ; Josias ; Justification*... etc., une douzaine d'articles au moins. Sur *Josèphe*, M. Lesêtre présente un résumé clair et fidèle de la notice de Shürer, dont toutefois il simplifie à l'excès la bibliographie. Il juge sévèrement le caractère du personnage, avec plus de faveur les qualités et défauts de l'écrivain, l'autorité de l'historien. « En somme, sans être un écrivain ni un historien de premier ordre, Josèphe fait bonne figure parmi les auteurs de son époque. Il n'a ni plus de défauts ni moins de qualités que la plupart des historiens grecs ou latins qui ont écrit au Ier et au IIe siècle. » C'est bien la note modérée donnée aussi par l'historien allemand du *Peuple juif au siècle de Jésus-Christ*. A la fin de son article, M. Lesêtre annonce une nouvelle traduction française des œuvres de Josèphe, commencée sous la direction de Théodore Reinach. L'ouvrage se publie à Paris, chez Leroux. Le tome Ier a paru en 1900 (in-8 de VIII-369 p.). Il comprend les cinq premiers livres des *Antiquités Judaïques*. La traduction est de M. J. Weill. Les notes de M. Th. Reinach sont placées sous ses initiales. Le second volume publié (*ibid.*, 1902) est le tome VII. Il s'ouvre par les deux livres *Sur l'ancienneté du Peuple juif*, véritable apologie du Judaïsme, plus connue sous le titre de *Contre Apion*. (Cf. *Revue Biblique*, 1901, 457-8 ; 1902, 322).

M. Mangenot : *Josué*, 4 col. ; *Josué (Livre de)*, plus de 9 col. ; *Juda (Royaume de)*, 3 col. ; *Juges (Livre des)*, 13 col.

M. Michels : *Keil ; Kennikot ; Kircher ; Kistemaker*, etc., série d'articles biographiques.

R. P. Prat, S. J. : *Judaïsants*, 5 col. (on notera la date assignée à l'épître aux Galates. Elle aurait été écrite « peu après les deux épîtres aux Corinthiens, et avant l'épître aux Romains. » Ce n'est pas, tant s'en faut, le sentiment de tous) ; *Judaïsme*, 6 col. ; *Judéo-Chrétiens*, 3 col. ; *Judith*, 2 col. ; *Judith (Livre de)*, 9 col. ; *Juif*, 2 col.

M. Vigouroux : *Jourdain*.

Le grand fleuve palestinien est vraiment favorisé. 44 col. et 19 cartes ou grav., sans parler de la signature du directeur : c'est beaucoup. L'on ne peut s'empêcher de rapprocher ce luxe, de la parcimonie avec laquelle l'espace est mesuré à d'autres sujets : *Justification*, par exemple. L'article de M. Lesêtre est clair, d'une sobriété suggestive. Mais pareille question ne demandait-elle pas plus de développement ? Je sais bien que le *Dictionnaire de la Bible* a comme frère puîné le *Dictionnaire de Théologie*, et que certainement celui-ci se montrera plus large. N'importe : je persiste à croire que la Dogmatique scripturaire revendique ici-même ses droits, et qu'elle est fondée à se montrer jalouse des privilèges octroyés à la Géographie sacrée. A tout le moins eût-il été bon de compléter l'article que je viens de signaler, par quelques indications bibliographiques, permettant au lecteur de se faire une idée approfondie et personnelle sur ce sujet épineux.

L'on ne s'attend pas à trouver ici l'analyse des articles importants, encore moins la discussion des avis qu'ils renferment. Je me borne forcément à quelques notes, relevées au hasard, sur des points de particulière actualité.

L'article *Livre de Josué* paraît avoir été rédigé avant l'apparition du commentaire du P. de Hummelauer, bien que cet ouvrage y soit mentionné. En tout cas, il n'est point fait état des idées du savant jésuite. Les aperçus et les arguments sont, avec plus d'ampleur, ceux du *Manuel Biblique*, dont le style même se reconnaît ici ou là. Voici le sommaire des points traités. — I. *Contenu*. Thème ; division (deux parties et un appendice). — II. *Unité et indépendance*. Sous cette rubrique le rédacteur commence par résumer la thèse « critique » sur la composition du livre de Josué, sixième partie de l'Hexateuque. Il rappelle ensuite la croyance traditionnelle à l'indépendance de cet ouvrage, et montre sommairement que « par sa composition (le livre) présente, malgré des ressemblances nécessaires avec le Pentateuque, une véritable originalité de fond et de forme. » Sur les arguments tendant à établir une pluralité de sources et de documents, amalgamés dans le livre, M. Mangenot n'a que quelques lignes, et renvoie pour la réfutation à Himpel, König et Cornely. Suppose-t-il que l'auteur a écrit avant tout, sinon

exclusivement, d'après ses connaissances directes ? On peut le croire. — III. *Date*. De fait, la discussion introduite par ce titre, s'attache à prouver que la composition de l'ouvrage peut être contemporaine de Josué. Et, sous le n. IV, *Auteur*, si M. Mangenot signale la divergence d'avis, c'est vers la composition par le héros lui-même que semblent aller ses préférences, à en juger par l'exposé prolixe des raisons qui l'appuient. — V. *Intégrité du texte*. Sous ce rapport le livre n'est pas très bien loti. Les LXX et l'hébreu présentent des divergences nombreuses. Des deux textes, lequel préférer ? La question n'est pas posée, bien qu'elle ne manque point d'intérêt. — VI. *Vérité des récits*. Elle ressort de l'époque de composition et de la physionomie de l'ouvrage ; les écrivains postérieurs lui rendent témoignage ; elle se trouve confirmée indirectement par les monuments égyptiens, et d'une façon plus immédiate par les explorations géographiques. — Suit, sous la rubrique VII. *Commentaires*, la bibliographie. Je ne sais si le P. de Hummelauer sera très flatté de se trouver placé parmi les exégètes protestants. Un léger remaniement de la composition typographique aurait pu lui éviter cette déconvenue.

Au demeurant, l'article n'offre aucun aperçu nouveau, ce qui, du reste, ne saurait être un défaut dans une publication de ce genre. L'esprit qui l'anime est très nettement conservateur.

La note est la même dans l'étude consacrée au *Livre des Juges*. Celle-ci toutefois est plus au point. Une place assez large est faite à l'exposé, puis à la réfutation, de la théorie critique du R. P. Lagrange sur l'origine du livre. Dans les preuves et conclusions du récent commentateur des Juges, M. Mangenot ne voit guère « que des conjectures accumulées. » Il fait d'ailleurs toutes réserves sur les rapprochements impliqués par la théorie en cause avec les résultats prétendus de la critique littéraire du Pentateuque. Il manifeste une égale répugnance pour les remaniments successifs avec points de vue divers, et pour la fusion de documents parallèles, caractérisés par des idées et un style distincts.

Toutefois le docte professeur accorde que l'auteur du livre des Juges s'est servi de sources antérieures pour une partie notable de son récit ; mais ces sources doivent être regardées comme contemporaines, ou à peu près, des événements. L'époque de rédaction se place entre l'avènement de la royauté et la soumission de la citadelle jébuséenne. C'est à bon droit que les critiques catholiques attribuent la paternité de l'ouvrage au prophète Samuel. — Sans contester le bien fondé de cette attribution, sera-t-il permis d'observer qu'elle se heurte à l'un des arguments invoqués en faveur de la date ancienne du livre ? « A l'anarchie qui existait à l'époque des Juges, on oppose implicitement, dit M. Mangenot, les avantages que la royauté procurait à Israël. On n'avait pas connu encore les règnes désastreux des mauvais rois, et l'on était encore sous les heureuses impressions du début de l'institution. » Même à ce début, les impressions de Samuel étaient-elles si heureuses ? Il ne semble pas, à lire le XIIe chapitre du Ier Livre des Rois.

Ce qui précède suffit à faire connaître la position prise par l'auteur de l'article. On se fera une idée sommaire du contenu de son étude par l'indication des sujets traités : Nom. — Contenu. — Division. — Plan du livre. — Unité du livre. — Date. — Auteur. — Autorité historique. — Etat social, politique et religieux des Israélites au temps des Juges. — Etat du texte. — Commentateurs. — Le paragraphe consacré à l'autorité historique gagnerait, ce me semble, à voir certaines de ses affirmations plus nettement définies et mieux justifiées.

Le *Livre de Judith* demeure à l'ordre du jour à cause des débats soulevés sur son historicité. On lira avec beaucoup d'intérêt l'étude, claire, complète et sobre, sagement critique, du R. P. Prat.

L'auteur se prononce assez nettement pour un original hébreu. Il met bien en relief la physionomie des textes actuels.

La question de la canonicité est séparée avec soin de celle de l'historicité : c'est à bon droit. — Sur le dernier point, le R. P. Prat expose d'abord les systèmes actuellement en présence : 1° Roman ou fiction littéraire. C'est l'opinion commune des rationalistes. — 2° Allégorie simple. C'est le sentiment de Grotius, plus ou moins suivi, parmi les catholiques, par Jahn, Movers, Dereser, Lenormant. — 3° Allégorie prophétique. C'est la thèse de Scholz. — 4° Récit historique. C'est l'avis de beaucoup le plus répandu parmi les exégètes catholiques ; il est partagé par quelques protestants. Les deux principaux arguments invoqués en faveur du caractère historique sont, d'une part, le consentement des Pères et celui des interprètes ; de l'autre, la physionomie même du livre « qui semble dénoter dans l'auteur l'intention d'écrire une histoire. » Le R. P. réduit la première preuve à sa juste valeur. La seconde, « noms propres accumulés, chiffres précis, détails circonstanciés, » est, à ses yeux, « certainement très forte... On peut se demander seulement, continue-t-il, en présence de certains phénomènes remarquables, si l'auteur entend l'histoire comme nous l'entendons de nos jours, et s'il n'aurait pas adopté peut-être un genre intermédiaire employé, selon plusieurs, dans certains récits du Nouveau Testament, comme Lazare et le mauvais riche, ou le bon Samaritain. Mais, évidemment, cette opinion ne doit pas être embrassée sans des motifs très sérieux, comme serait l'impossibilité de défendre l'historicité au sens strict du mot. » (Col. 1828).

Suit l'indication des principales difficultés soulevées contre le caractère historique de l'ouvrage. Le P. Prat fait au sujet de ces objections quelques remarques générales. Passant ensuite à la première catégorie, les difficultés tirées des noms propres, il en concède loyalement la gravité et confesse que les réponses faites jusqu'à cette

heure ne lui paraissent pas de tous points satisfaisantes. Pour Nabuchodonosor, notamment, il vaut mieux, lui semble-t-il, demeurer en suspens que de recourir à des subterfuges par trop hypothétiques ou subtils.

La solution des deux autres classes de difficultés, celles tirées de la géographie et celles empruntées à l'histoire, est naturellement subordonnée au sentiment adopté pour l'époque des événements. Après avoir signalé les sentiments divers, le R. P. établit que l'avis maintenant commun parmi les catholiques doit rallier l'adhésion de tous les partisans de l'historicité soit absolue, soit relative. L'épisode de Judith se place sous le règne d'Assurbanipal et durant la captivité de Manassé. C'est ce que l'on peut démontrer par l'examen de l'état du peuple juif..., de l'empire Assyrien..., de l'empire Mède à l'époque de l'héroïne. Toutefois le silence gardé par les inscriptions d'Assurbanipal touchant sur les victoires que ce monarque aurait remportées sur les Mèdes, ne laisse pas de constituer une difficulté sérieuse contre l'identification du farouche conquérant avec le Nabuchodonosor de Judith.

Quant à l'âge et à l'auteur de l'ouvrage, on ne saurait rien affirmer avec certitude. L'auteur est absolument inconnu. La date paraît moins ancienne qu'on ne le prétend communément, et « l'on n'a rien à objecter à ceux qui en fixent la composition à l'époque des Machabées. »

La suite des Recensions paraîtra dans un article ultérieur. S'il plaît à Dieu, je le ferai moins attendre que le présent. Ci-dessous une série de notes bibliographiques concernant des publications récentes. On voudra bien ne rien déduire, sur la valeur ou l'importance des ouvrages ou des articles signalés, de la longueur ou de la brièveté des lignes qui leur seront consacrées. Je désire garder dans ces notes, au point de vue des développements, une certaine liberté, et m'inspirer de l'actualité, des loisirs, voire de la fantaisie. Au reste, je reviendrai à l'occasion sur celles des publications qui présenteraient un intérêt spécial ou un mérite particulier.

VI *(Livres)*

Billot (Ludov.), S. J. : *De Inspiratione Sacræ Scripturæ theologica Disquisitio* (Rome, Typographie de la Propagande, 1903; in-8 de 148 p., 1 fr. 70). — Cours donné par l'éminent professeur aux élèves de l'Université Grégorienne durant le semestre d'été. J'en parlerai sous peu plus longuement, en étudiant cette question capitale de l'inspiration.

Hetzenauer (Michael), O. C. : *Epitome Exegeticæ Biblicæ catholicæ* (Inspruck, Wagner, 1903; in-8 de x-176 p.). — Bon manuel, très concis, d'aspect fort méthodique, d'esprit strictement conservateur ; horizon bibliographique légèrement étroit.

Niglutsch J. : *Brevis commentarius in S. Pauli Apostoli epistolam ad Romanos* (Trente, Seiser, 1903; in-8 de vi-184 p., 2 fr. 25).

Zanecchia (P. D.), O. P. : *Scriptor sacer sub divina inspiratione juxta sententiam Cardinalis Franzelin. Responsio ad P. Van Kasteren, S. J.* (Rome, Pustet, 1903; in-8 de viii-112 p., 2 fr.). — Ecrit de polémique. Forme un complément utile au *Divina Inspiratio sacrarum Scripturarum ad mentem S. Thomæ Aquinatis* du même auteur *(ib.*, 1898; in-8 de viii-248 p., 3 fr.).

Bonaccorsi (Joseph), M. S. C. : *Noël, Notes d'exégèse et d'histoire* (Paris, Vic et Amat, 1903; in-8 de 176 p., 1 fr. 75, *franco* 2 fr.). — Une édition en italien a paru simultanément à Rome, chez Desclée. Je pense revenir sur ce libretto, œuvre d'un des collaborateurs de la *Scuola cattolica* et des *Studi religiosi*.

Lagrange (le P. Marie-Joseph), des Frères-Prêcheurs : *La Méthode historique, surtout à propos de l'Ancien Testament* (Paris, Lecoffre, 1903 ; in-12 de viii-222 p., 2 f. 50). C'est le volume annoncé comme sous presse, *Ami*, p. 134. — J'ai le regret de ne pouvoir donner aujourd'hui, suivant mon désir, un aperçu d'ensemble sur les trois récents ouvrages du R. P. Lagrange. J'espère leur consacrer bientôt une recension de quelque étendue.

Legeay (Dom Georges), O. S. B., de l'abbaye de St-Maur : *Le Symbolisme dans l'Ecriture : Noms et figures de Notre-Seigneur* (Paris, Retaux; in-18 de xvi-265 p.).

Lesêtre (H.) : *La clef des Evangiles. Introduction historique et critique pour servir à la lecture des Saints Evangiles* (Paris, Lethielleux ; in-16 de viii-208 p., 1 f. 50). — On peut se servir avec confiance de cette clef ; car celui qui la présente a maintes fois pénétré dans le trésor des Saints Evangiles : il a su, mieux que beaucoup d'autres, y trouver J.-C. Voici l'indication des différents sujets traités dans ce modeste volume, paru, sans millésime, dans les derniers mois de 1902. — *Ire Partie* : Les textes évangéliques. Les quatre Evangiles (données générales sur le nom, les auteurs, la date, etc.). Autorité dogmatique des Evangiles. (Il est traité pareillement dans ce chap. de l'autorité historique, comme aussi du but particulier de chaque Ev.). Les problèmes évangéliques (question synoptique : solution éclectique ; question joannine). — *IIe Partie* : La Palestine à l'époque évangélique. La situation géographique. Le gouvernement. Le temple et les prêtres. Les fêtes juives. La vie religieuse. Les doctrines juives. La vie matérielle. La vie sociale. Le langage de l'Evangile. — *IIIe Partie* : Le contenu des Evangiles. L'harmonie évangélique. La chronologie évangélique. (M. L. est ici fort réservé, et à bon droit : il indique pour la naissance de J.-C. les années 747 à 749; pour la mort, il penche pour l'an 29 de l'ère vulgaire). Les relations du Sauveur. La doctrine de J.-C. Les sources et la mé-

thode de l'enseignement du Sauveur. Les paraboles. Les miracles. La résurrection de J.-C. Le caractère de J.-C. La divinité de J.-C.

L'on ne demandera pas à ce petit livre ce que l'auteur n'a pas entendu donner : une discussion approfondie sur tous les problèmes soulevés par l'histoire évangélique. Mais on y trouvera, condensées avec justesse, précision et sobriété, dans un ordre en général satisfaisant, toutes les notions indispensables ou simplement utiles pour la lecture fructueuse et la claire explication du texte sacré. Je ne saurais que le recommander vivement aux catéchistes et aux fidèles de quelque instruction. — Volontiers j'en dirais autant, à priori, du volume suivant, publié au cours du printemps, bien que je ne l'aie pas encore parcouru. Car le mérite des traductions du texte est l'une des qualités qui m'ont frappé de longue date dans le principal ouvrage de M. L., *N.-S. J.-C. dans son Saint Evangile.*

Du même : *L'Evangile d'après les quatre Evangélistes harmonisés en un seul récit* (Paris, Lethielleux ; in-18 de 384 p., nombreuses grav. sur bois, cartonné, net 0 f. 50, réduction par quantité).

Martin (François) : *Textes religieux assyriens et babyloniens. Transcription, traduction et commentaire* (Paris, Letouzey, 1903 ; in-8 raisin de xxxii-336 p., 12 f.). L'auteur, diplômé à l'Ecole des Hautes-Etudes, est professeur à l'Institut catholique de Paris. L'ouvrage s'adresse avant tout à un public spécial, et il en a reçu bon accueil. (Voir par exemple la recension de Sayce dans l'*Exposit. Times,* juillet 1903, p. 471-2). Mais la lecture en peut être utile à l'exégète, surtout à l'heure où bat son plein le débat sur *Babel und Bibel.* — Je signalerai à cette occasion un livre paru l'année dernière chez Leroux : *La Magie assyrienne, étude suivie de textes magiques* (in-8 de 474 p.), bien que l'esprit appelle des réserves. Il est dû à M. Fossey, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, auteur, avec le R. P. Scheil, d'une grammaire assyrienne.

Sanders (Léon), O. S. B. : *Etudes sur saint Jérôme : Sa doctrine touchant l'inspiration des Livres Saints et leur véracité, l'autorité des livres deutéro-canoniques, la distinction entre l'Episcopat et le Presbytérat, l'Origénisme* (Bruxelles, Becquart-Arien, 1903 ; in-8 gr. raisin de 400 p., 7 f. 50. Une autre édition a paru chez Lecoffre, 1903 ; in-8 de 396 p.). — L'auteur, licencié en théologie de Louvain, est moine bénédictin de l'abbaye de Termonde. Le livre emprunte aux sujets qu'il traite un vif intérêt d'actualité.

Vigouroux : *La Sainte Bible Polyglotte.* Tome IV (in-8 de 660 p., Paris, Roger) : les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse. — On sait que cette Polyglotte contient le texte hébreu original, le texte grec des LXX, le texte latin de la Vulgate (accentué) et la trad. française de Glaire, avec les variantes et les divergences de l'hébreu, des LXX et de la Vulgate, des introductions, notes, cartes et illustrations. — A noter dans ce tome iv un appendice (p. 631-656) sur les instruments de musique mentionnés dans la Bible.

Belser (Dr Johannes) : *Die Geschichte des Leidens und Sterbens, der Auferstehung und Himmelfahrt des Herrn.* Nach den vier Evangelien ausgelegt (Fribourg-en-B., Herder, 1903 ; gr. in-8 de viii-524 p., 10 fr.).

Holzhey (Dr Carl) : *Schöpfung, Bibel und Inspiration* (Stuttgart, Roth, 1902 ; in-8 de viii-75 p., 1 fr. 25). — Brochure de l'année dernière, actuelle néanmoins par le sujet traité et la tendance qu'elle révèle. Critique, assez hardie, mais soucieuse de rester orthodoxe.

Miketta (Dr Karl) : *Der Pharao des Auszuges. Eine exegetische Studie zu Exodus I-XV* (Frib., Herder, 1903 ; gr. in-8 de viii-120 p., 3 fr. 25). Forme le deuxième fascicule du huitième volume des *Biblische Studien.*

Schell (Hermann) : *Christus. Das Evangelium und seine weltgeschichtliche Bedeutung* (Mayence, Kirchheim, 1903 ; in-8 de 156 p., 89 gr., 5 fr.). — Fait partie de la *Weltgeschichte in Charakterbilden.* Cet ouvrage, déjà fameux en Allemagne, y a provoqué des jugements fort contradictoires. Le R. P. Fonck l'a sévèrement apprécié (*Z. f. k. Th.*, p. 314-320).

Semeria (G.) : *Il pensiero di San Paolo nella lettera ai Romani* (Rome, Pustet, 1903 ; in-8 de xxiv-220 p., 3 fr. 50). — Cette œuvre du docte et éloquent Barnabite est un commentaire oratoire des trois premiers chapitres de l'épître. Il se compose de onze discours dont voici les titres : S. Paul et ses lettres aux Romains ; Apôtres chrétiens et propagandistes profanes ; Paul et Rome ; L'Evangile force de Dieu et salut du monde ; Idolâtrie ancienne et nouvelle ; L'orgueil des principes ; Difficultés anciennes qui demeurent nouvelles ; La justice de Dieu et celle de l'homme ; La foi de saint Paul ; Le sacrifice de Jésus ; Jésus Rédempteur.

Je signalerai encore en Italie, bien que d'intérêt plutôt littéraire, une brochure intitulée : *L'ipotesi messianica nella IV egloga di Vergilio* (De Lorenzo sac. — Messine, Muglia, 1903 ; in-8 de 116 p., 2 fr.). L'auteur soutient naturellement que l'explication de l'églogue est impossible en dehors de l'idée messianique.

Je rappellerai aussi la traduction donnée récemment à la librairie Lethielleux, par l'abbé L. Collin, de l'ouvrage anglais du Dr Grannan, professeur à l'Univ. cat. de Washington, sous le titre : *Questions d'Ecriture Sainte* (in-12, 2 fr. 50).

Pour la littérature hétérodoxe, je ne saurais passer sous silence le dernier ouvrage d'Harnack : *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten* (Leipzig, Hinrichs, 1902 ; gr. in-8 de xii-561 p., 11 fr. 25). — Le contenu se partage en quatre livres : I. Introduction ; II. La prédication propagandiste par la

parole et par les actes ; III. Les Missionnaires : modes, obstacles et résultats de la propagande chrétienne. IV. L'expansion de la religion chrétienne. — On trouvera dans les *Etudes*, 5 août 03, p. 301-329, un aperçu détaillé de chacun de ces livres. L'article est du P. L. de Grandmaison.

Dans un second article (20 août, p. 459-476), le même rédacteur discute « les idées qui semblent fausser la perspective du tableau d'ensemble présenté dans *L'Expansion du Christianisme.* » Avec les réserves nécessaires que ces idées appellent, il est permis de recommander la lecture de cet ouvrage de haute valeur à tous ceux qui s'occupent d'une façon spéciale des Origines du Christianisme.

En Angleterre, l'achèvement de l'*Encyclopædia Biblica* a suivi de près l'apparition complète du *Dictionnary of the Bible*. Publié sous la direction de CHEYNE, chez Adam et Charles Black, à Londres (en un, deux ou quatre volumes, 100 f. net), ce nouveau recueil est l'organe de la critique la plus avancée d'Outre-Manche et le porte-voix du pur rationalisme.

En terminant cette liste de livres, je suis heureux de communiquer aux lecteurs de l'*Ami* une bonne nouvelle. Récemment encore, un confrère envoyait une question à propos de traduction manuelle des textes originaux de la Bible. Sous peu les catholiques français cesseront, s'ils le veulent, d'être tributaires de Segond. La librairie Saint-Jean l'Evangéliste, Desclée et Cie, éditrice de la version Crampon-Corluy-etc., va la faire paraître, complétée par la traduction du N. T., en un vol. in-8 de 1400 à 1500 pages. Le texte sera partagé conformément à la division logique, d'ailleurs avec indication des chapitres et versets, et enrichi de notes suggestives. La révision est, je crois, confiée à MM. Touzard et Lévesque, de St-Sulpice. Le prix sera modéré, 6 f. environ, ce me semble, et pour les Séminaires, 4 f. net, broch., et 5 f. rel.

VII *(Revues)*

Revue Biblique. — Avril 1903. — M. A. VAN HOONACKER : *Une question touchant la composition du livre de Job.* — « La teneur de ce livre, dans sa forme primitive, n'aurait-elle pas consisté exclusivement dans *la discussion entre Job et ses amis, précédée du prologue ?* » (Il va sans dire qu'il ne s'agit pas de refuser la canonicité aux discours ultérieurs).

M. S. MINOCCHI : *I salmi messianici.* — Etudes sur le texte original des psaumes II, XLV, LXXII, CX (Héb.).

R. P. LAGRANGE : *L'ange de Iahvé.* — Il n'est qu'un envoyé extraordinaire de Dieu. Dans Malachie toutefois « l'ange de l'alliance indique personnellement Iahvé, comme ayant donné la loi en apparition d'ange. »

MGR BATIFFOL : *L'Eglise naissante. Le Canon du Nouveau Testament.* — Suite et fin de l'étude commencée en janvier. (Cf. *Ami*, p. 134).

MÉLANGES. — E. KŒNIG : *De la tendance moderne à poétiser l'A. T.* — I. GUIDI : *Une terre coulant du lait avec du miel.* — R. P. A. JAUSSEN : *Coutumes arabes.* — J. MANFREDI : *Callirhoé et Baarou.* — R. P. VINCENT : *Notes d'épigraphie palestinienne.*

Juillet 1903. — R. P. ROSE : *Etudes sur la théologie de saint Paul.* II. Jésus-Christ, Seigneur et Fils de Dieu.

R. P. LAGRANGE : *El et Iahvé.*

Les MÉLANGES renferment un certain nombre de notes épigraphiques et trois articles d'un intérêt plus général.

Le premier est du P. NIVARD SCHLŒGL. Le savant Cistercien d'Heiligenkreuz est un adepte convaincu de la théorie métrique de H. Grimme. Il l'a défendue ex professo dans une dissertation couronnée par la Faculté de théologie de Vienne, en 1898[1] ; il l'a appliquée dans sa *Restitution de l'Ecclésiastique*, XXXIX, 12-XLIX, 16, *en la forme originelle*[2] ; et il entend s'en inspirer dans l'édition critique de l'A. T., destinée dans sa pensée à remplacer pour les catholiques la Bible polychrome de P. Haupt[3].

Dans l'article qui nous occupe, l'auteur du *De re metrica Veterum Hebræorum* étudie d'après ses principes le chapitre v du *Livre des Juges*. — Une brève *introduction* réfute M. Rothstein et marque les points d'accord et de divergence avec le R. P. Lagrange. Ce dernier « a reconnu justement que le poème se divise nettement en trois parties... » ; mais il « a compté 8 versets » (pris par S. au sens de vers) « de trop, parce qu'il a retenu des vers interpolés et divisé des autres en deux. Le nombre des vers authentiques est de 72, dont 42 sont tétramètres acatalectiques et 30 tétramètres catalectiques. Chaque partie comprend 24 versets dont 14 sont acatalectiques. Les deux premières parties se composent de trois strophes égales (de 8 versets), la troisième est composée d'une strophe petite de quatre versets et de deux strophes égales (de dix vers) qui se répondent. » — Le *texte hébreu* est *restitué*, puis traduit conformément à ces données. La place de chaque *arsis* est indiquée par un petit trait vertical. — La *version française* reproduit en général celle donnée par le P. L., les divergences étant signalées par l'emploi du caractère italique. — L'étude se termine par des *notes critiques et exégétiques*, concises et suggestives[4].

[1] *De re metrica Veterum Hebræorum Disputatio*, Vienne, Mayer et Cie, 1900, in-4°, VIII-53 et 25 p., 7 fr.50.

[2] *Ecclesiasticus*, XXXIX 12-XLIX, 16, *ope artis criticæ et metricæ in formam originalem redactus*, Vienne, Mayer et Cie, 1901, XXXVI-72 p., 8 fr. 75.

[3] Le premier fascicule a paru chez Mayer et Cie en 1902. Il renferme dans un grand in-8° de XVIII-8 p. le texte — avec sigles et notes — du *Cantique des Cantiques*.

[4] Un rapide aperçu du système de M. H. Grimme ne sera pas inutile pour l'intelligence de cette analyse. Aussi bien, il me semble justifié par les allusions que j'ai eu et que j'aurai sans doute encore l'occasion de

Je ne saurais discuter longuement le bien fondé des modifications critiques et des observations exégétiques, proposées ou émises par le P. Schlœgl. D'aucuns trouveront peut-être qu'il a le ciseau facile. On peut se demander pareillement si les divers changements opérés dans la traduction du P. Lagrange sont également heureux. Ce qui décidément ne paraît pas l'être, c'est le partage rythmique de certains versets. Le parallélisme est dans plus d'un cas sacrifié à la métrique; par exemple, versets 3, 4, 7, 8, 10, 12. N'est-ce pas aller contre les règles de la logique? L'existence du parallélisme et son rôle prépondérant dans la poésie hébraïque sont choses certaines, dûment démontrées. A l'encontre, le système métrique de M. Grimme n'est jusqu'à cette heure qu'une hypothèse... et combien sujette à caution! Trente vers catalectiques (lisez : à mesure défective) sur 72, alors que l'unité de mètre dans un morceau donné est un principe fondamental..., vraiment il y a de quoi rendre pensif. Ne vaudrait-il pas mieux avouer tout court que les vers à trois *arsis* se mêlent aux tétramètres? Mais alors il faudrait dire adieu à la loi générale de l'égalité de mesure dans toute pièce homogène!...

Il convient de rapprocher de l'article du P. Schlœgl, celui du R. P. CONDAMIN, *Transpositions accidentelles*. L'ancien professeur à l'Institut catholique de Toulouse est un adhérent de la première heure à la théorie chorale du P. Zenner. Plus que tout autre, il a contribué à la faire connaître en France par divers articles dans la *Revue Biblique* (1900, p. 261-268, Abdias. 1901, p. 352-362, Amos I, 3-II, 3; IV, 12-VI, 7; VIII-IX. P. 362-376, Isaïe XIII-XIV, XV, XVI, XXV, XXVI. 1902, p. 379-397, interpolations ou transpositions accidentelles?). Il en fait ici l'application à un passage de Jérémie (XLVI, 3-12), morceau d'une grande envolée lyrique annonçant la défaite de Néchao à Carchémis. Dans le texte actuel, les pensées paraissent se succéder sans ordre. Serait-ce un effet de l'inspiration poétique? Le P. Condamin ne le pense pas. Ce désordre résulte d'après lui d'une erreur de copiste. Le poème primitif était choral; partant, dans certains manuscrits l'on pouvait trouver réunie toute la partie du premier chœur d'un côté, et de l'autre tout ce qui devait être chanté par le second. Ignorance ou distraction, le scribe de la période post-exilienne aura transcrit l'une après l'autre chacune des séries strophiques, au lieu

faire aux idées du professeur de Fribourg. (Cf. *Ami, 1902*, p. 1140; *1903*, p. 311).

On trouve ces idées exposées, avec des développements successifs, dans une série de volumes ou d'articles : *Grundzüge der hebräischen Akzent-und Vocallehre*, Fribourg en Suisse, B. Veith, 1896, 10 f.; *Abriss der biblischen hebräischen Metrik* dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, Leipzig, 1896, pp. 529 et suiv.; *Metrisch-kritische Emendationen zum Buche Hiob* dans la *Tübinger theologische Quartalschrift*, Ravensburg, 1898, pp. 295 et suiv., 421 et suiv.; *Mètres et Strophes dans les fragments du manuscrit parchemin du Siracide*, dans la *Revue Biblique*, juillet 1900, pp. 400 et suiv.; *Psalmenprobleme (Untersuchungen über Metrik, Strophik und Paseq des Psalmenbuches)*, Fribourg, B. Veith, grand in-8° de 205 pp., 9 fr.

Le mètre repose avant tout sur le rapport établi entre l'accent tonique et l'alternance musicale du temps fort et du temps faible, *arsis* et *thésis*. (Les deux expressions sont prises ici avec le sens que leur ont donné les métriciens latins, et que leur accordent la plupart des modernes. Il semble que dans l'antique acception grecque, la thésis désignait le temps fort, et l'arsis le temps faible, parce que le pied du musicien, battant la mesure, s'abaissait sur le premier, le marquant avec netteté, et s'élevait au contraire sur l'autre. Cf. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, tome II, chap. 1 : Origines du Lyrisme, Rythmes et Mètres, p. 29 et notes). La durée d'énonciation des syllabes intervient aussi, mais comme principe secondaire, et parce qu'elle sert fréquemment à la détermination de ce rapport.

L'accent, dans la langue hébraïque, est un accent d'intensité plutôt que de hauteur. On y distingue trois degrés : le ton principal, le ton secondaire offrant lui-même trois variétés, et le ton faible. — Au point de vue de la durée, l'on peut assigner quatre valeurs différentes aux syllabes, suivant qu'elles comptent 4, 3, 2 ou 1 temps. De règle générale, la voyelle longue représente 2 temps; la consonne et la voyelle brève 1 temps. Quant au scheva, il vaut tantôt un temps, tantôt moins d'un temps, valeur réputée insignifiante.

Les mots ne se prononcent pas d'ordinaire isolément, mais reliés avec d'autres, et réunis avec eux, conformément au sens, en une seule émission de voix. Chaque groupe ainsi constitué, forme une unité au point de vue de l'énonciation et du rythme. Partant, on y constate une gradation dans le ton. Le dernier accent principal devient tout à fait dominant, et les autres se subordonnent à lui. Naturellement, la syllabe sur laquelle il porte est une *arsis;* elle sert de point de départ pour

discerner les autres élévations. Chaque groupe en contient soit deux, soit trois, avec les abaissements correspondants. Les éléments du vers ne sont donc pas, comme dans la métrique classique, de simples pieds (couples formés d'un temps fort et d'un temps faible), mais des dipodies et tripodies.

L'*arsis* ne comprend en soi qu'une syllabe, nécessairement tonique. Toutefois, dans plus d'un cas, une syllabe faible (jamais plus d'une) s'y rattache par manière de finale, c'est la *schlusssenkung*. La *thésis* peut régulièrement compter jusqu'à trois syllabes.

La difficulté est de distinguer la place des *arsis*. La notation massorétique est acceptée comme indice du ton au moins principal. De la sorte, la dernière *arsis* d'un groupe élémentaire sera toujours connue : ce sera la tonique dominante. Pour le discernement des autres, intervient la supputation des temps. — Il peut être question d'abord d'une tonique principale non dominante. Elle se trouve ou non précédée d'autres syllabes moins toniques. Dans le dernier cas (et il se produit au début d'une dipodie ou d'une tripodie), elle requiert pour être arsis une valeur de sept temps, tant dans sa propre durée que dans celle des syllabes moins toniques qui la suivent. Dans le premier cas, il lui faut une valeur de huit temps, avec les syllabes moins toniques qui la précèdent ou la suivent. — S'il s'agit en second lieu d'une syllabe dotée d'un accent secondaire, elle doit compter huit ou neuf temps, suivant que se vérifie l'une ou l'autre des différentes hypothèses qui viennent d'être signalées. Le nombre des temps est porté à neuf et dix, pour le cas d'un accent secondaire précédant un autre accent secondaire, ce qui n'arrive que dans des mots très longs. — L'on notera que les mêmes syllabes de ton plus faible sont fréquemment supputées deux fois : pour le compte de l'arsis qui précède, et au profit de celle qui doit suivre.

La tripodie peut à elle seule former un vers : c'est le *Dreiheber* (vers à trois arsis). L'union de deux dipodies donne le *Vierheber* (vers à quatre arsis). Le *Fünfheber* (vers à cinq arsis) naît de la succession d'une tripodie et d'une dipodie, moins souvent d'une dipodie et d'une tripodie.

Les vers se présentent rarement isolés. Ils constituent généralement des distiques ou même des tristiques. L'union de ces groupes élémentaires en strophes proprement dites, n'est pas rare; mais l'on ne saurait constater avec certitude l'existence des stances en dehors des cas où l'on se trouve en présence du Refrain ou du Sélah.

Le mètre une fois adopté demeure fixe dans la strophe et même dans toute l'étendue du poème. (Cf. *Psalmenprobleme*, 3-12, 147-151).

d'en croiser le contenu. Primitivement stances et versets se succédaient dans l'ordre suivant : 1re strophe : versets 3 et 4 ; 1re antistrophe : vers. 9 ; alternante : 7-8 (1er chœur), 10 (2e chœur) ; 2e strophe : versets 5-6 ; 2e antistrophe : versets 11-12. — Il en serait, on le voit, de cet oracle comme du psaume *Memento* [1].

[1] L'auteur des *Chorgesänge* a raconté lui-même comment l'étude du psaume CXXXI le conduisit par étapes à la découverte du lyrisme choral sacré. Séminariste, il avait étudié ce poème sans le comprendre, malgré l'enseignement du maître et ses propres recherches. Professeur, il l'avait exposé sans en avoir davantage la pleine intelligence. Toutefois il avait en cette dernière circonstance réalisé un double progrès : son attention, éveillée sur la présence des répons dans les psaumes, ne pouvait laisser échapper le parallélisme des deux parties du *Memento*, spécialement la correspondance frappante de 9 avec 16 et de 10 avec 17 : ce point de vue fut donc par lui mis en relief. La transcription côte à côte des versets parallèles lui révéla l'isolement du verset 1 au début de la 1re colonne, et pareillement à la fin de celle-ci l'absence de vis-à-vis pour le verset 18 de la 2e colonne. D'où tentation naturelle de combler la lacune par le verset superflu. Le résultat au point de vue exégétique était excellent : suite naturelle des idées et de la phrase, au lieu d'un lien logique forcé et d'une construction syntaxique anormale. L'effet obtenu n'était pas moins heureux au point de vue de la structure rythmique : correspondance de l'incise avec 18 et régularité du parallélisme entre les deux parties. Etait-ce suffisant pour porter la main sur le texte reçu ? Heureuse fortune ! un témoignage positif venait corroborer la force des arguments internes. L'auteur du 2e livre des Paralipomènes (VI, 41-42) met sur les lèvres de Salomon une prière tirée des versets 8-10 du psaume CXXXI, et précisément il y fait suivre le *Ne averteris faciem Christi tui*, de *Memento misericordiarum David servi tui*. On était donc en droit de donner comme début au psaume : *Juravit David Domino*... en harmonie avec *Juravit Dominus David*... commencement de la 2e partie. Le P. Zenner le fit et pour l'heure en resta là.

Sur la fin de 1895 il devait faire un pas de plus et cette fois décisif. Un essai de traduction provisoire en allemand le mit en face de nouvelles difficultés. Elles portaient sur les versets 6-7, 13-14. D'abord pourquoi ces couples de distiques entre strophes de 4 versets bimembres ? Puis comment expliquer l'intercalation entre 11 et 12 et 14-18 où le discours direct est continu, du verset 13 où il est question de Yahwèh à la troisième personne ? Enfin quelle raison satisfaisante donner à l'éclipse du principe de la réponse dans les rapports de ces deux groupes ? — Il eût pu ajouter : N'y a-t-il pas une étrangeté déconcertante dans le pronom *eam* ? (6a et 6b). Peut-on vraiment le rapporter sans violence à *arca* du verset 8 ? Cette relation admise, la construction ne reste-t-elle pas absolument anormale surtout en hébreu ? Et que penser de *ejus* du verset 7, manifestement distinct de *eam* comme en témoigne le genre (en héb.) ? En face de ces points d'interrogation, le P. Zenner fut conduit à se demander si l'on n'obtiendrait pas la solution de toutes les difficultés en mêlant dans une stance unique les deux demi-strophes qui se présentaient en vis-à-vis sans offrir entre elles une véritable correspondance. Il essaya du premier coup l'ordonnance 6,13, 7,14, et de suite, dit-il, toutes les difficultés s'évanouirent. Cette alternance des versets indiqués conduisait naturellement à une dernière conjecture, dès lors très vraisemblable : la succession primitive des deux strophes initiales et des deux strophes finales offertes par les colonnes parallèles. Bref, une conclusion simple et lumineuse se dégageait de cet ensemble d'observations et d'hypothèses : le psaume CXXXI, dans sa teneur actuelle, nous offre copiées bout à bout les parties de deux chœurs dont le chant alternait pour l'exécution ; dans son économie primitive, il présentait — d'abord deux strophes parallèles (1re strophe, 2-5 ; 1e antistrophe, 11-12) chantées chacune par un chœur, — puis une succession de vers-distiques pareillement alternés entre les deux chœurs, d'où le nom de strophe alternante (6,13 ; 7,14), — enfin deux nouvelles stances parallèles constituant une seconde strophe et une seconde antistrophe. (Cf. *Chorgesänge im Buche der Psalmen*, I, pp. 1-5).

Les inductions fournies par le Psaume 131 ne devaient pas tarder à être confirmées par un ensemble d'autres preuves : observations, déductions et autorités. Je ne saurais en donner ici, même le seul résumé : on les trouve exposées dans le volume que je viens d'indiquer et dans divers articles de la *Zeitschrift für katholische Theologie*. Voici les grandes lignes du système qu'appuie cette démonstration. — La forme chorale est simple ou composée. Un Psaume choral simple comprend une série de stances ainsi disposées : une 1re strophe chantée par le 1er chœur ; une 2e strophe dite contre-strophe ou antistrophe chantée par le 2e chœur ; puis une strophe alternante dont chaque vers (ensemble de deux ou trois côla, membres parallèles) où chaque couple de vers est chanté par l'un des chœurs alternant avec l'autre ; enfin une 2e strophe et une 2e antistrophe. Le choral composé se continue par une ou plusieurs séries strophiques comprenant une nouvelle alternante suivie d'une strophe et d'une antistrophe. — La correspondance rythmique de la strophe avec l'antistrophe est de rigueur ; il s'y joint généralement un parallélisme logique plus ou moins achevé. L'alternante marque habituellement le maximum d'intensité lyrique. Elle doit toujours occuper le milieu entre deux groupes de strophes et antistrophes. Le nombre des vers ou couples alternants peut être pair ou impair ; en ce dernier cas le premier chœur termine l'alternante et récite la deuxième antistrophe : il a de la sorte le premier et le dernier mot, si le chœur est simple, comme il advient généralement en cette occurrence. Quant au rapport entre le duo strophique initial et le couplet final, il n'est soumis à aucune règle fixe. — Tous les Psaumes ne sont pas choraux, mais le nombre de ceux qui revêtent cette forme est considérable. Le Sélah est le plus sûr indice extérieur de la structure chorale ; il y faut joindre comme signe révélateur la mention « lammenaṣṣêah. »

L'hypothèse du R. P. soulève une difficulté. Le scribe, d'après la restitution proposée, ne se serait pas contenté de transcrire bout à bout d'une façon régulière la partie de chacun des chœurs, mais il aurait de plus bouleversé la première, plaçant la 2e strophe avant la première partie de l'alternante. C'est une forte distraction ou beaucoup de maladresse. D'ailleurs, l'ordre actuel est-il vraiment à ce point inacceptable ? Pourquoi le morceau ne renfermerait-il pas une double antithèse voulue entre l'effort de l'Egypte et ses ressources d'une part, et de l'autre l'intensité du désastre avec son caractère irrémédiable ?

Avec le troisième des articles de caractère biblique, nous ne quittons pas le prophète des Lamentations. On y traite en effet du *Texte grec de Jérémie d'après une étude récente*. L'étude a paru dans le *Journal of theological Studies*, 1903, pp. 255 ss. Elle est due à M. John Thackeray ; l'auteur du présent article est M. E. Duval. Les deux critiques concluent à la dualité de traducteurs pour la version grecque de Jérémie. Ils attribuent au premier les chap. I-XXXVIII, au second XXXIX-LI ; LII est un appendice historique emprunté au quatrième Livre des Rois, bien que la traduction grecque en soit indépendante de celle de ce livre. Voici l'argument principal mis en avant en faveur de la dualité : « Chacune (des deux parties) est nettement caractérisée et se distingue radicalement de l'autre par une façon spéciale et constante — du moins dans la première partie — de traduire une expression ou un mot du texte original. » Une liste d'exemples, donnée en

appendice, doit appuyer cette affirmation ; il serait facile, dit-on, de l'allonger encore. Peut-être n'eût-il pas été superflu de le faire et d'une manière bien documentée, car en dehors de la double traduction de la formule : « Kî kôh 'âmar Yahwèh » les exemples cités ne sont pas très frappants. — *Per transennam,* les auteurs nous font connaître leurs préférences pour la recension grecque au point de vue de l'affinité avec le texte primitif. Ils laissent irrésolu le difficile problème de l'ordonnance différente des groupes de chapitres et des diverses prophéties dans ces mêmes groupes.

Revue Augustinienne, 15 février 1903. — Séraphin Protin : *Le Psaume XXI et le Commentaire de Bossuet.* — Le dernier écrit de l'évêque de Meaux. Argument du Psaume : messianité et origine. Explication : celle-ci met particulièrement en relief l'enchaînement des pensées et l'application des traits à la Passion de Jésus-Christ ; l'exégèse grammaticale et littéraire est plus négligée. — Article intéressant. Çà et là quelques distractions sans doute : par exemple, « la » *Midrash* (p. 92) ; « hoki » (mon palais), pour « ḥikkî » (p. 102) ; et le second paragraphe de la page 103 (l'auteur veut évidemment parler des continuateurs de Gesenius, † 1842). Les transcriptions de l'hébreu gagneraient à plus de fixité dans la méthode.

15 avril 1903. — Gervais Quénart : *Le titre de Messie.* — Le rêve messianique à l'époque du Sauveur. Impression complexe produite par l'apparition et l'enseignement de Jésus. Nature des affirmations de Notre-Seigneur sur sa messianité : « les déclarations furent authentiques et indubitables, mais faites ordinairement d'une façon voilée pour ne pas rebuter les illusions des auditeurs, ni causer des troubles qui eussent été funestes au ministère évangélique. » Désenchantement final d'Israël frustré dans ses espérances par les revendications messianiques du *Crucifié.* Ne pas oublier que le programme du Christ n'est jusqu'à cette heure que partiellement rempli. La partie rédemptrice est achevée ; mais la phase de triomphe et de jugement n'est que commencée. Elle doit se consommer lors des solennelles assises de la divine justice. — Voir dans le même numéro un intéressant *compte rendu* du *Commentaire de Josué par le P. de Hummelauer.* La recension est du R. P. Ed. Bouvy.

15 mai 1903. — Léopold Dressaire : *Etudes palestiniennes. La tradition et l'authenticité des Lieux Saints.* — « Venus pour vénérer *sur place* les souvenirs des deux Testaments, les pèlerins ont à chercher le lieu *précis* ou *approché* où ces faits se sont accomplis. » Les sources de renseignements sont multiples, sans être également riches. L'auteur de l'article entend « montrer le caractère et les difficultés que présente la *tradition locale* relativement à la *topographie sacrée.* » — Le terme de « tradition » est élastique et prête à des confusions regrettables. Dans l'espèce, la déposition qu'il désigne n'a rien de commun avec « l'infaillible tradition *dogmatique.* » Elle n'a pas d'autre valeur que celle « du témoignage humain toujours faillible. » Par ailleurs, la tradition dont il s'agit « se distingue de la simple conjecture ou conclusion donnée par un auteur ancien. » Elle est essentiellement un dépôt transmis d'âge en âge. — Où chercher l'écho de la tradition locale ? Dans les dires actuels sans doute. L'auteur le suppose, sans s'y attarder. Une recherche scientifique interrogera particulièrement les anciens récits de pèlerins. La liste en est longue. Mais malheureusement la plupart de ces écrits sont dépourvus de sens critique. Aussi peut-on y relever, et en nombre, les plus grossières bévues. De plus, en comparant ces récits, on constate que s'ils nous mettent assez souvent en main le fil d'une tradition véritable, ancienne et continue, fréquemment ils ne fournissent que des dires d'origine relativement récente, ou en contradiction avec les dépositions des témoins les plus anciens et les mieux autorisés, tels que Eusèbe et saint Jérôme. Le P. Dressaire fournit sur ce point des exemples qu'on pourrait multiplier. — La conclusion, c'est « que la *tradition,* surtout si l'on entend par ces mots les *dires actuels,* est une chose à regarder de près, à bien examiner en face. » L'on accepte son témoignage, « mais il faut qu'il revête certaines conditions... Avant tout, elle ne doit pas se mettre en contradiction formelle avec la Bible... En second lieu, elle devra être ancienne, et porter sur des objets d'une certaine importance. » — « Avec une pareille méthode, que restera-t-il de nos Lieux Saints et de leurs sanctuaires ? Il restera les vrais, les authentiques. » Une œuvre d'émondage s'impose dans la végétation touffue des localisations prétendues traditionnelles. Il convient d'y apporter une discrétion prudente, de mettre toutes choses au point, de distinguer le précis de l'à peu près, le certain du probable ou de l'invraisemblable. Ce travail est un devoir de sincérité religieuse. La publication de ses résultats, faite avec le tact voulu, ne fera que servir les intérêts de la vraie piété, en même temps qu'elle constituera la meilleure défense pour l'authenticité des Saints Lieux. — J'aimerais dans cet article quelque aperçu plus explicite sur les localisations probables. Mais dans l'ensemble, les idées exposées satisferont, je pense, les palestinologues et la plupart de ceux qui s'intéressent autrement que par le cœur à ce genre de questions. Elles courent risque toutefois de blesser la susceptibilité ombrageuse de plus d'un pèlerin et d'alarmer les esprits habitués à subir le prestige, même usurpé, des mots.

Germer-Durand : *La voie de Jérusalem à Hesban. Inscription inédite.* — Résultats d'une excursion nouvelle sur la voie qui de Jérusalem allait rejoindre la grande ligne d'Arabie, de Damas à la Mer Rouge. Une inscription, trouvée au 6e milliaire avant Hesban, mentionne entre Dioclétien et Maximien une fraternité d'adoption.

15 juin 1903. — Séraphin Protin : *Le bon Pas-*

teur. — Entrée naturellement dans la littérature biblique, l'image du Pasteur nous y apparaît appliquée successivement à Dieu, au Messie à venir, au Christ-Jésus. Elle demeurera chère aux âges chrétiens, et résume d'un trait l'idéal de la vie apostolique. — Lire dans le même numéro la *recension* respectueuse et sympathique consacrée par le R. P. Bouvy au dernier volume du P. Lagrange : *La Méthode historique, surtout à propos de l'A. T.* Quelques réserves : l'une d'ordre domestique, motivée par le souci de l'honneur de saint Augustin, l'autre d'ordre général. « Très légitime, très orthodoxe, et même, dans l'état actuel des esprits, très nécessaire, l'exégèse nouvelle ne nous apprendra pas grand'chose en théologie ni en religion. » Elle ne doit pas remplacer l'exégèse traditionnelle et ne peut que lui coexister.

Revue d'histoire ecclésiastique (Université de Louvain). — 15 janvier 1903. — F. X. Funk : *L'agape.* — Cette question a été mise à l'ordre du jour par M. Keating *(The agape and the eucharist in the early Church,* Londres, 1901) et par Mgr Batiffol (article *Agapes* dans le *Dictionnaire de Théologie,* et *Etudes d'histoire et de théologie positive,* Paris, Lecoffre, 1902, p. 279-311).

Le premier tient comme acquis le fait de l'union première entre le repas fraternel et le sacrement de l'amour. Le second s'inscrit en faux contre cette thèse universellement reçue. A ses yeux, « le N. T. est muet » sur l'agape : « S. Paul réprouve comme un désordre l'essai tenté par les Corinthiens de joindre un repas à la célébration de l'eucharistie. Le second siècle est muet pareillement. »

Rétractant dans les *Etudes* ce qu'il avait admis dans le *Dictionnaire*, Mgr Batiffol estime que Tertullien ignore également l'agape et ne connaît sous ce nom que « la célébration de l'eucharistie » ou « la collecte qui se fait dans les synaxes chrétiennes pour le soulagement des pauvres ou des confesseurs. » Le mot deviendra de la sorte synonyme d'aumône dans le monde latin. « En Orient on constate un évolution autre : ἀγάπη en vient à désigner une distribution faite aux pauvres, puis plus particulièrement un repas donné par quelque laïque riche aux vieilles femmes secourues par l'Eglise, repas sur lequel une part est prélevée pour le clergé. Encore cet usage, qui se manifeste vers le IIIe siècle, disparaît-il au Ve. » C'est là, suivant l'éminent recteur de Toulouse, tout ce que les textes nous apprennent.

M. Funk, après une étude nouvelle du sujet pour la 4e édition de son *Manuel d'Histoire ecclésiastique* [1], persiste à croire ces mêmes textes plus explicites. L'article que je signale a pour but de justifier cette manière de voir. Le professeur de Tubingue y soumet à l'examen la démonstration de Mgr Batiffol. — Il est relativement sobre sur la *I Cor.*, XI, point par lequel cette étude rentre dans le domaine scripturaire. A ses yeux, toutefois, le texte de S. Paul suppose l'existence d'un repas joint à l'eucharistie dans la communauté de Corinthe, et l'apôtre règlemente ce repas d'une manière indirecte, sous forme de reproche. Son blâme en effet porte non point sur le repas lui-même, mais sur les abus dont il est l'occasion. C'est ce qui ressort tant des expressions elles-mêmes que d'une considération historico-liturgique : « la célébration de l'eucharistie n'était pas l'affaire des particuliers ; il était donc inutile d'exhorter les simples fidèles à s'attendre les uns les autres à cet effet. » — M. Funk s'étend davantage sur les témoignages de la Tradition, notamment sur celui de Tertullien. Il discute en particulier à fond le texte classique du 39e chapitre de l'*Apologeticum*. C'est à bon droit qu'on a toujours vu dans ce passage une description de l'agape, et c'est d'elle encore qu'il est question au ch. 17 du *De jejunio.* — Rendant compte, dans la *Revue Biblique* (avril 1903, pp. 311-313), du tirage à part de cet article, Mgr Batiffol a proposé diverses solutions aux difficultés opposées par M. Funk à l'interprétation des textes de Tertullien dans un sens étranger à l'agape. Il n'a pas cru devoir revenir sur le texte de la *I Cor.*, XI, tout en continuant d'y voir une « condamnation de toute tentative d'union de l'eucharistie et d'un repas. »

Une *Bibliographie* fort complète, très méthodique, avec pagination spéciale, occupe près du tiers de chaque fascicule de la *Revue d'histoire ecclésiastique.* Sous la rubrique *Sources littéraires,* une place à part est faite en toute première ligne aux *Ecrits du Nouveau Testament.* Elle comprend pour le no de janvier les pages 24*-27*.

15 avril 1903. — *Bibliographie : ... Ecrits du N. T.*, pp. 125*-128*.

15 juillet 1903. — *It.*, ... pp. 236*-239*.

Revue du Clergé Français, 15 mars 1903. — Abbé Gayraud : *Critique, Evolution, Théologie.* — Sous ce titre, l'auteur entend émettre de modestes observations sur les rapports de la critique biblique et de l'évolution dogmatique avec la théologie. Le premier ordre d'aperçus seul nous intéresse. Que pense de la critique biblique, non seulement de la critique textuelle, mais encore et surtout de la critique littéraire et historique, le théologien spéculatif dont M. Gayraud prend ici le rôle ? Cette critique est légitime, utile, nécessaire même. Elle doit user librement de sa méthode propre et de ses moyens rationnels d'investigation. Son point de vue n'étant pas celui de la théologie, leurs conclusions pourront être différentes : c'est ainsi, par exemple, que la critique proclamera, légitimement, indémontrable à la raison l'autorité historique du récit génésiaque des Origines, récit dont la théologie affirme à bon droit l'infaillible vérité comme corollaire de l'inspiration. Cette dissemblance de conclusions, née de la différence des points de vue, n'a rien qui doive surprendre : on la retrouve à chaque instant dans les rapports du dogme surnaturel avec la raison. Différence n'est point contradiction.

[1] Paderborn, Schœning, 1902, in-8 de XVI-634 p., 8 fr. 25.

Cette dernière est-elle possible entre le théologien exégète et l'historien critique sur le sens réel des textes sacrés ? Non assurément. « Il est inadmissible que sous prétexte de sens historique, la critique affirme comme le sens authentique d'un texte de la Bible un sens qui serait en contradiction réelle avec une donnée certaine de la théologie et de la foi. Ce qui est vrai selon la foi ne peut pas être faux selon la critique, quoique cela puisse être inconnu et inaccessible. »

Résumant cette première série de considérations, M. Gayraud formule ainsi sa conclusion : « La critique qui a pour objet d'examiner la valeur historique rationnelle de la Bible, abstraction faite du dogme de l'inspiration, en face de la libre-pensée incrédule et du criticisme anticatholique, est non seulement possible et légitime en droit, mais nécessaire en fait, et elle jouit dans l'Eglise d'une plus grande liberté de recherche et de jugement que dans le déterminisme antichrétien de la pensée incroyante et rationaliste. Sa nature même lui fait une loi de se limiter à son domaine pour ne pas se mettre en contradiction avec l'enseignement certain de la théologie et de la foi. »

15 avril 1903. — L. Venard : *Chronique biblique.* — Recension de divers ouvrages, catholiques ou protestants : Lagrange, *Juges ;* Knabenbauer, *Ecclésiastique ;* de Hummelauer, *Josué ;* Gunkel, *Genèse ;* Zapletal, *Récit de la Création ;* Loisy, *Etudes évangéliques ;* Feine, *J.-C. et Paul ;* Ermoni, *La Bible et l'Egyptologie, La Bible et l'Assyriologie.* — Tendance critique modérée.

1er mai 1903. — *L'Evangile et l'Eglise.* — Long extrait de la recension du livre de M. Loisy par le R. P. Lagrange, parue dans la *Revue Biblique,* nº d'avril.

1er juin 1903. — R. Béhague : *Une page littéraire des Evangiles.* — « Les récits évangéliques répondent-ils à ces règles fondamentales du goût, qui, chez les peuples les plus civilisés, forment le code littéraire ; et si parfois ils s'en écartent, ne serait-ce point peut-être que, sans le savoir, en créant des écrits qui ne rentrent dans aucune des catégories classées, les Evangélistes ont atteint spontanément aux règles, aux procédés, aux beautés propres à leur ouvrage ? » Telle est la question générale que soulève l'auteur de l'article. Il la résout dans le sens de l'affirmative. L'Evangile présente à un degré éminent celle des qualités de forme que l'on prise le plus aujourd'hui dans l'histoire : le cachet dramatique du récit. L'épisode de l'aveugle-né au chapitre IX de saint Jean nous en offre une preuve particulièrement frappante. C'est un vrai « drame où l'action se déroule en une série de petits tableaux. » On compte quatre de ces tableaux, sans parler du prologue, de l'épilogue et des entr'actes. Action et caractères paraissent satisfaire à toutes les règles du genre. Sans doute ce simple chapitre ne peut nous offrir qu'un canevas, une esquisse : mais l'ébauche d'un grand maître contient tout l'essentiel de son génie. — Notons en passant que le côté littéraire n'est pas le seul aspect digne d'attirer l'attention dans cette admirable page du Saint Evangile. Elle n'est pas moins remarquable comme monument apologétique.

J. Touzard : *Textes religieux assyriens et babyloniens.* — Recension détaillée et très sympathique de l'ouvrage de M. François Martin (Cf. *sup.*, p. 857).

15 juin 1903. — H. Leduc : *Synthèse de la doctrine de saint Paul.* — Développement sommaire du texte-canevas proposé sur le même sujet pour les Conférences ecclésiastiques de Paris, année 1903. — Souhaitons qu'il n'y ait jamais à Paris de conférencier attardé.

15 juillet 1903. — Un docteur en théologie : *La science humaine de Jésus.* — L'auteur de l'article « se contente du rôle modeste de rapporteur, s'efforçant de mettre en présence les opinions adverses et d'en signaler les points faibles, sans tirer des conclusions qui seraient peut-être prématurées dans l'état présent de la question. »

Il commence par l'exposé de l'enseignement communément reçu dans l'Ecole à la suite de saint Thomas, sur la science humaine du Sauveur. Celle-ci est triple : science de vision, science infuse, science acquise. Les deux premières, finies sans doute, furent dès le premier instant parfaites ; la troisième a connu le progrès, et c'est elle qui permet d'expliquer les textes attribuant au Christ ou supposant en lui l'ignorance ou du moins une certaine nescience. L'admission de cette science acquise, d'une perfection relative et progressive, suffit-elle à lever pleinement toutes les difficultés exégétiques ? On peut se le demander, et là est le point faible de la théorie de l'Ange de l'Ecole.

Faut-il en conséquence reconnaître une limitation pure et simple et un progrès absolument dit dans la science humaine du Christ ? D'après Petau dont notre docteur reproduit l'exposé, nombre de Pères s'exprimeraient dans ce sens ; d'autres au contraire rejettent tout progrès réel, même dans la science expérimentale, pour n'admettre que les manifestations successives d'une science parfaite dès l'origine. L'opinion des premiers a été reprise de nos jours, avec des réserves plus ou moins accusées, par certains auteurs catholiques, Schell, Loisy. Mais ceux-ci se sont efforcés, — ce dont ne s'étaient pas préoccupés les Pères en question, — de concilier ce progrès avec la perfection de la nature humaine du Christ. La limitation des connaissances de Jésus aurait été en rapport constant avec l'économie générale de l'Incarnation rédemptrice : le Christ n'aurait su, dans chaque phase donnée de sa vie, que ce qui était — mais il aurait su tout ce qui était — nécessaire alors pour l'accomplissement de sa mission terrestre. Sa science aurait été parfaite, d'une perfection relative aux temps. C'est l'idée de saint Thomas sur la science acquise, mais généralisée et appliquée à tout mode de connaissance humaine en Notre-Seigneur. Cette